



# Livre Blanc de la Vènerie







Depuis 600 ans, la vènerie résiste aux grandes mutations de nos sociétés, aux guerres, aux révolutions et à l'usure du temps. Elle semble immuable tant ses racines s'ancrent dans les vérités profondes de la nature. La vènerie a toujours fasciné et réveillé les passions, aujourd'hui plus que jamais. Le nombre d'équipages et de pratiquants prouve à quel point elle est vivante et contemporaine.

Certains trouvent qu'elle est cruelle et réservée à une élite nostalgique de l'Ancien Régime mais la connaissent-ils vraiment, ont-ils pris le soin de voir de plus près de quoi il s'agit ? D'autres au contraire, voient dans la chasse à courre une occasion de défendre un mode de chasse naturel et écologique, une conception authentique de la nature et un patrimoine culturel considérable.

En publiant ce *"livre blanc"*, la Société de Vènerie a souhaité apporter quelques éléments de réflexion sur nos pratiques, nos valeurs et notre identité, faire connaître l'éthique et les principes dont les veneurs se prévalent.

Nous avons fait réaliser un sondage auprès des Français pour connaître leur position sur la chasse à courre. Clairement ils ne se sentent pas concernés par le sujet. Rien d'étonnant à cela, notre mode de chasse est bien éloigné des centres d'intérêt de notre société devenue tellement citadine. Pourquoi, en effet, nos concitoyens considèreraient la vènerie comme un sujet de société, alors qu'ils sont confrontés au quotidien à tant de problèmes préoccupants ? La chasse à courre n'est définitivement pas une priorité pour eux, dont acte.

Pour autant, les veneurs pour qui la vènerie est une passion, ne peuvent pas faire abstraction du monde dans lequel ils vivent et se sentir exonérés de certaines réflexions, prises de conscience et devoirs. C'est sur cette voie de la sagesse qu'ils cheminent, persuadés que leur conception de la nature et de la chasse est parfaitement respectable.

Afin de lever certains à priori dont la vènerie est parfois victime, il nous a paru utile d'apporter quelques

indications sur la réalité de nos chasses à courre. Comprendre pourquoi la vènerie est un art cynégétique qui repose sur un principe fondateur, celui de la loi naturelle, est indispensable pour appréhender le sujet.

Le veneur connaît la nature, accumule des connaissances sur les animaux qu'il chasse.

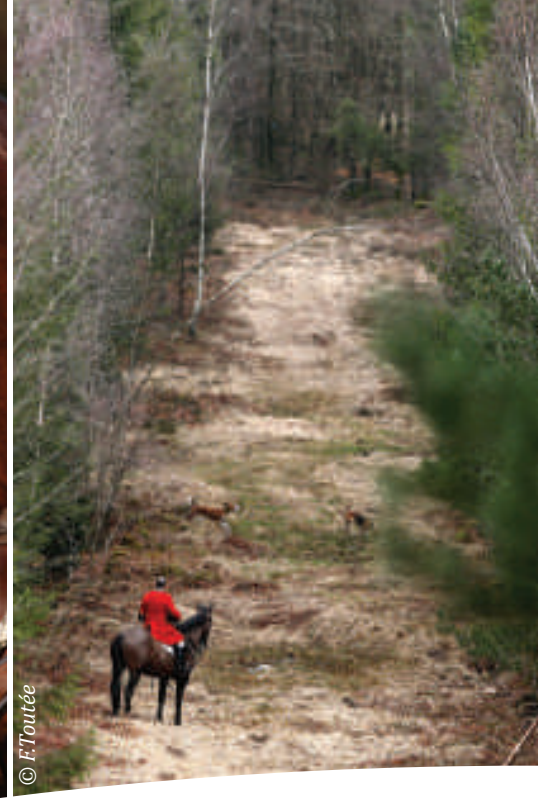
Il prend soin de ne pas compromettre l'intégrité et la loyauté de la confrontation entre la meute et l'animal chassé. L'aboutissement du laisser-courre est la prise de cet animal. Ce prélèvement, qui obéit à la logique de la vie et de la mort, est entouré de respect et de dignité.

La vènerie fait partie intégrante de notre patrimoine culturel, elle contribue depuis plusieurs siècles à son rayonnement. De nombreux sites tels que Fontainebleau, Chantilly ou Chambord nous rappellent sa forte présence. Depuis toujours les peintres animaliers se sont inspirés de ce thème. Aujourd'hui encore, l'explosion de la photographie, les très nombreux livres et essais consacrés à l'art de la vènerie et à sa pratique montrent à quel point elle continue à inspirer les artistes. La trompe de chasse appartient à nos terroirs, elle résonne partout dans nos campagnes.

Assurer la pérennité de la vènerie, maintenir ce patrimoine culturel et cynophile vivant unique au monde, entretenir cette connaissance cynégétique exceptionnelle sont autant de missions et responsabilités qui incombent aux veneurs d'aujourd'hui. Chasser à courre au XXI<sup>e</sup> siècle n'est pas une démarche anodine, c'est même un acte engagé. Les veneurs sont en quelque sorte les dépositaires d'une tradition séculaire inestimable. Leur détermination est à la hauteur de cet enjeu, elle permettra aux générations futures de vivre les joies immenses des laisser-courre.

Pierre de Roüalle,  
Président de la Société de Vènerie





© F. Toutée

© F. Toutée

© F. Toutée

- 04 EDITO**  
*Le mot du Président*
- 06 PARTIR A LA DECOUVERTE**  
*d'un laisser-courre*
- 14 LA VENERIE EN CHIFFRES,**  
*un reflet fidèle de la réalité du terrain*
- 22 INTERNATIONAL**  
*La chasse à courre hors de France*
- 28 COMPRENDRE LA VENERIE,**  
*c'est accepter les lois de la nature*
- 36 L'ETHIQUE,**  
*une valeur fondatrice de la vènerie*
- 38 VENERIE ET ECOLOGIE,**  
*des engagements communs*
- 42 LES TERRITOIRES DE VENERIE**  
*Vènerie et forêt, l'union sacrée*





## **LES CHIENS DE VENERIE, 52**

*raison d'être du veneur*

## **LE CERCLE DES CAVALIERS VENEURS, 58**

*au service du cheval de chasse*

## **LES ATTRIBUTS ET USAGES DU VENEUR 64**

*Trompes et tenues de vènerie*

## **LE PLAISIR DE CHASSER 70**

*Mais qu'est-ce qui nous fait rêver ?*

## **VENERIE ET PATRIMOINE 76**

*Elle appartient au patrimoine culturel Français*

## **STRUCTURE ET GOUVERNANCE 84**

*de la Société de Vènerie*

## **LES FRANCAIS ET LA CHASSE A COURRE 88**

*Sondage CSA*

*couverture : Stéphan Levoye*







# PARTIR A LA DECOUVERTE

## *d'un laisser-courre...*

**C**ertains diront que la vènerie est difficile à appréhender, elle a son langage, ses codes, ses règles que d'autres jugent ésotériques. Tout ceci n'est pas faux, pour autant l'apprentissage n'est pas impossible, au contraire il est fascinant pour celui qui s'intéresse à la chasse, à la nature, aux chiens. Il permet de découvrir un univers plein de richesses et d'enseignements.

Dans ce chapitre, nous vous emmenons en forêt, dans l'intimité des sous-bois en compagnie de nos chiens de vènerie. Ce sont eux qui nous ouvrent les portes des intrigues de la prédation, nous font découvrir la réalité du monde sauvage. Chercher à comprendre le déroulement d'une chasse à courre, c'est accepter de s'en remettre totalement à eux, à leur instinct de prédation, à leur talent et à leur aptitude disciplinée à chasser en meute. Sans eux pas de chasse à courre, sans veneur non plus. En effet, mener une meute de chiens courants à la poursuite d'un animal nécessite beaucoup de connaissances et une expérience réelle. Les principes et les codes de la vènerie ont été façonnés par 600 ans d'expérience du laisser-courre, les maîtriser est un art.

La vènerie dispose d'un vocabulaire riche, imagé et vivant qui lui est propre, nous avons sélectionné quelques mots et expressions qui nous donnent l'occasion d'expliquer les moments importants qui ponctuent une chasse.





© A.Courraud



© S.Levoye



© C.Ruée

## A COR ET A CRI

Cette expression bien connue, reprise dans le langage courant, est également le terme utilisé pour définir légalement la chasse à courre : le code de l'environnement parle en effet de "chasse à courre, à cor et à cri". Elle introduit une notion centrale dans ce mode de chasse, celle de la relation intime qui lie le veneur (à cor) à ses chiens (à cri). Petite précision : au chenil les chiens peuvent aboyer, à la chasse, ils "crient", on parlera alors de leurs "récris". En revanche, ils "aboient" l'animal (cerf ou sanglier) qu'ils mettent "aux abois", d'où le terme.

Ce sont les chiens qui chassent, ils sont l'objet de toutes les attentions des veneurs. Il existe une hiérarchie entre eux, basée sur les aptitudes physiques, l'intelligence et le caractère. Ils ne sont jamais agressifs vis-à-vis de l'homme. Ils sont plutôt réservés, voire un peu timides. Ils sont sélectionnés sur leurs origines. Il faut en élever chaque année suffisamment pour assurer la relève de la meute. En général, celle-ci sera composée de 25% de vieux chiens, 60% de chiens adultes et 15% de jeunes chiens d'un an. Au chenil il y a toutes les personnalités observées dans un groupe : les timides, les indépendants, les distraits, les charmeurs, les indisciplinés, les joyeux, les bagarreurs...

A la chasse, une meute se gère comme un orchestre : chaque chien doit jouer sa partition et le veneur qui les "sert" (les mène) est le chef d'orchestre. Il y aura les "rapprocheurs" (utiles pour démêler le parcours emprunté par l'animal de chasse dans la nuit et dont les odeurs sont devenues fugaces), les chiens "per-

çants" (particulièrement rapides et volontaires dans la poursuite), les chiens "collés à la voie" (appliqués à ne pas s'éloigner de la trace laissée par l'animal), les chiens de chemin, les chiens d'eau, les "chiens de change" (qualité suprême chez le chien, traitée plus loin), les chiens qui "coupent les doubles" (aptitude du chien à déceler la ruse qui a conduit l'animal de chasse à reprendre à l'envers le parcours qu'il venait d'emprunter), les chiens capables de chasser "en forlonger" (lorsque l'animal de chasse prend une avance considérable sur la meute, celle-ci a du mal à maintenir, l'odeur laissée ayant pratiquement disparu). Les chiens doivent être "créancés" sur un animal (on chasse soit le chevreuil, le lièvre, le cerf, le sanglier, le lapin ou le renard) c'est-à-dire qu'ils ne doivent chasser qu'une espèce d'animal.

“

*La Trompe à la charnière des passions. Nombreux sont les sonneurs, méconnaissant les laisser-courre, ayant effectué des rapprochés dans la voie de la Vènerie grâce à la Trompe. De même beaucoup de Veneurs se sont révélés être actifs dans la pratique de cet instrument traditionnel. Ainsi la communion de ces deux passions portée par la discipline du répertoire dédié à la chasse, et nourrie des récris d'une meute bien gorgée, aura contribué à la promotion de nos deux arts. C'est en effet cette harmonie qu'il nous faut défendre de concert, à cor et à cri. ”*

**Antoine de la ROCHEFOUCAULD,**

PRESIDENT  
de la Fédération Internationale  
de Trompes de France

## A COR

"A cor" signifie qu'à la chasse les veneurs utilisent la trompe pour communiquer entre eux et se faire entendre de leurs chiens. On sonne de la trompe, (on ne dit pas "jouer





© E.Dubos



© N.Doury



© C.Ruée

*du cor*”, l’instrument orchestral est différent, il n’est utilisé que pour la grande musique) les “*fanfares d’animaux*” (le Chevreuil, le Renard, la Troisième tête...) ou “*de circonstances*” (la Sortie du chenil, la Vue, le Débouché, le Changement de forêt...etc) pour informer les autres veneurs du déroulement du laisser-courre.

Lorsqu’on entend la puissance sonore d’un récri de chiens mêlée à la musicalité subtile et harmonieuse d’une fanfare sonnée au grand galop par le piqueur qui encourage ses chiens, on est vite transporté par l’intensité et la beauté du moment.

### FAIRE LE BOIS

Opération d’une importance capitale dans la vènerie des grands animaux (cerf, chevreuil, sanglier) consistant à identifier au lever du jour les animaux et délimiter la parcelle de forêt dans laquelle, en fin de nuit, ils se sont remisés. Pour cela, on utilise des “*limiers*”, chiens d’expérience souvent en fin de carrière, calmes et appliqués, qui vont marquer la voie d’entrée et permettre au “*valet de limier*” (celui qui le mène) de mettre une “*brisée*” pour signaler l’endroit où l’animal est identifié.

En “*foulant à pied*” ainsi une partie de la forêt, ces hommes d’expérience indiqueront ensuite au moment du “*rapport*” les animaux dont ils ont eu connaissance. Les maîtres, les piqueurs, les boutons, les suiveurs, les invités écouteront dans le plus profond silence le rapport. Celui-ci sera achevé quand le maître d’équipage aura choisi le lieu d’attaque et donné ses consignes pour la chasse. Un mauvais rapport et c’est toute la journée qui peut être gâchée ! Autant dire l’importance des hommes qui font le bois et le respect qu’on leur porte.

### LA VOIE SERA-T-ELLE BONNE ?

Seuls les chiens répondront à cette question. La voie est un élément déterminant de la chasse à courre. C’est elle qui relie la meute à l’animal et lui permet de le poursuivre. La voie est “*l’odeur*” que l’animal dépose sur la terre, les végétaux, l’air, par son corps, par ses poils, par sa respiration.

Si elle est bonne, voire excellente, la chasse sera fluide avec une belle menée. A l’inverse, si elle est mauvaise, voire inexistante, il n’y aura pas véritablement de chasse, la journée sera ennuyeuse et la poursuite presque impossible.

La voie reste un mystère, on observe malgré tout qu’une voie parfaite résulte d’une égalité absolue entre la température du sol et celle de l’air. Il est évident que toutes les circonstances atmosphériques seront de nature à en modifier la qualité : vent, pluie, variations de température, neige, brouillard, gel, orage, givre, grêle, soleil agissent sur celle-ci. De même, la voie sera mauvaise si on constate un vent chaud du Sud ou glacial et violent du Nord ou encore une pluie diluvienne ou de la neige dans l’air. Il en va de même d’une chaleur excessive - elle absorbe rapidement la voie et ne tarde pas à l’effacer - ou d’un grand froid, surtout s’il est accompagné d’une température givrante : il gêne et paralyse complètement le travail d’une meute.

Le veneur sait aussi que les conditions climatiques peuvent évoluer tout au long de la journée : un orage, une grosse ondée peuvent effacer la voie (“*elle est lavée*”), un gel survenant en fin d’après midi après une bonne voie peut la rendre légère. Si la terre fortement gelée à l’aube (-5° par exemple) se réchauffe en fin de matinée la voie devient très mauvaise au cours de cette évolution.





© F.Toutée



© F.Toutée



© JM.Cailleau

Avant les premières gouttes d'eau, la voie n'est jamais bonne. Notons aussi que, généralement, un quart d'heure après une pluie ayant effacé radicalement les vieilles voies, les nouvelles sont excellentes. La pluie d'orage, chargée d'électricité, est mauvaise. En outre, le même jour, à la même heure, la même pluie agira différemment selon la nature du terrain et selon la végétation.

Les conditions atmosphériques ne sont pas les seuls critères qui influencent la voie ; celle-ci varie aussi avec le degré d'échauffement de l'animal. L'odeur ne sera pas égale au cours des différentes phases du laisser-courre. Au tout début de la poursuite, la voie est souvent faible ; puis, dans la fuite, le rythme cardiaque de l'animal s'accélère, de ce fait la chaleur du corps augmente : en plein effort, la voie devient parfois plus intense. C'est le cas pour le cerf et le sanglier, elle croît avec la poursuite.

Au contraire, pour le lièvre et le chevreuil son intensité décroît avec l'échauffement à tel point qu'elle devient presque nulle à la fin d'une chasse.

De même, chaque animal a sa propre odeur. Il y a des animaux qui dégagent une odeur beaucoup plus forte que d'autres. Ainsi la voie d'un sanglier est particulièrement forte, celle d'un renard intense mais fugace, tandis que celle d'un chevreuil ou d'un lièvre seront plus légères. Celle du cerf se conserve bien en cours de chasse. De même un animal mouillé n'a pas la même odeur que lorsqu'il est sec.

## ATTAQUE A LA BILLEBAUDE

C'est le "départ pour la chasse", certains choisiront d'attaquer "à la billebaude". Il s'agit de mettre les chiens au bois pour "lancer" l'animal, on "foule" (on cherche) sans intention particulière à travers bois, un peu au hasard. C'est souvent le cas au lapin, lièvre, renard et chevreuil. Dans ce cas l'équipage n'a pas fait le bois.

Celui-ci a deux options pour débiter la chasse : il attaquera de "meute à mort" avec tous ses chiens (le cas de la grande majorité des équipages) ou les "vautraits" (noms des équipages qui chassent le sanglier) et les équipages de cerf, peuvent utiliser des "rapprocheurs", en général une dizaine de chiens, pour "remonter les voies de la nuit" et ainsi démêler tout le parcours que l'animal a fait avant de "se remiser" au petit matin.

C'est parti ! L'animal de chasse est lancé. Les chiens se récrient gaie-ment. "La voie est fumante", c'est-à-dire excellente, ce qui est souvent le cas à l'attaque mais ne signifie pas forcément que ce sera le cas ensuite lorsque l'animal aura pris de l'avance. Il est vu "par corps", on crie "Taïaut !" ou "vlooo" (s'il s'agit d'un sanglier). Un membre de l'équipage l'aperçoit distinctement et sonne sa fanfare. Ce sera certes une indication pour le maître d'équipage et le piqueur mais attention à l'erreur, souvent on peut confondre. Dans ce domaine, il faut être sûr de soi et faire preuve de modestie, on se trompe souvent et la chasse peut être gâchée. Les chiens ont maintenant "empaumé" la

“  
Ils ne savent pas que ce  
n'est que la quête, et non la  
prise qu'ils recherchent.  
On aime mieux la chasse  
que la prise”

**Blaise PASCAL,**  
PHILOSOPHE et SCIENTIFIQUE  
Epoque moderne





voie, ils ont clairement identifié l'odeur de leur animal et le chassent "*à pleine gorge*" (gaiement). Leurs maîtres les "*appuient*" avec des expressions consacrées "*au coute, au coute, mes valets...*" ou "*au coute à la tête, rallie là-haut*". Deux encouragements du veneur pour soutenir ses chiens au cours de la chasse ou pour qu'ils "*rallient*" la tête des chiens. La chasse file bon train maintenant, le piqueur sonne un "*bien-aller*", la plus joyeuse des fanfares de trompe qui fait savoir à tous que la chasse est belle !

### HOURVARI

Notre animal sort maintenant de la forêt pour se diriger à travers champs vers une autre partie de la forêt, on dit qu'il "*débuche*". Il essaie ainsi de prendre de l'avance sur la meute. Le lièvre ou le renard recherchera le troupeau de moutons ou de vaches pour dissiper son odeur, le sanglier ou le cerf en profitera pour prendre le large. La voie a perdu d'intensité. L'animal ruse de plus en plus, fait des crochets, des retours. A chaque fois les chiens "*surallent*", ils dépassent de quelques mètres, voire plus, le parcours emprunté par l'animal de chasse. Ils perdent du temps, un temps très précieux même qui permettra d'augmenter la distance qui les sépare.

On chasse maintenant en "*forlonger*", l'animal a pris beaucoup d'avance sur la meute. Il a le temps de faire ses ruses comme il l'entend. Il fait "*hourvari*" (cette ruse consiste à prendre à l'envers, parfois sur une très longue distance, le même parcours à contre-sens) et met ainsi les chiens "*en défaut*". "*Tomber en défaut*" signifie que les chiens ont perdu la voie, la chasse s'arrête. L'animal s'est peut être "*tapé*" (il se couche en trouvant refuge derrière une souche, un buisson) et retient son "*sentiment*" (ne dégage plus d'odeur), joli mot des veneurs pour nommer

l'odeur laissée par les animaux. Dans certains cas, il n'y a plus du tout de voie, les chiens peuvent passer à proximité de leur animal sans le sentir. La chasse peut alors être compromise.

Les chiens s'en remettent aux maîtres ne sachant plus "*relever le défaut*" par eux-mêmes. Ces derniers entraînent les chiens pour "*faire les arrières ou les devants*". Il peut s'agir de revenir au dernier endroit où l'on est sûr d'être sur la voie. On parle aussi de "*reculer sur la voie*". Les chiens peuvent être confrontés à des problèmes d'odeur de la "*voie chassée*" : il leur est difficile de distinguer ce qu'ils ont chassé à l'aller du retour. Au contraire, si l'animal part devant, il faut prendre le parti de la fuite probable de l'animal chassé et "*prendre les devants*". "*Prendre les devants*" est une de ces expressions de vènerie passées dans le langage de tous les jours. Laissons-les faire, ils sont meilleurs que nous, les chiens trouveront la sortie. La tâche peut durer une heure, ou moins, ou plus. Patience, patience et encore patience !

### LE CHANGE

"*Le change bondit*" maintenant, ce sont des animaux frais qui bondissent devant la meute, moment craint par tous les veneurs. Pour se débarrasser de la meute, l'animal de chasse cherche à "*livrer*" un congénère frais. Le change est une des difficultés majeure de la chasse à courre. Les "*chiens de change*" perçoivent qu'il s'agit d'un animal frais et s'arrête alors de chasser. Cette qualité est assez rare mais essentielle. Sinon, "*On arrête*", on empêche ainsi les chiens de poursuivre sur l'animal jugé frais. En vènerie, les chiens doivent être disciplinés, c'est la raison pour laquelle on les appelle des "*chiens d'ordre*".





“  
La grande force de la vènerie, c'est son exigence à la fois écologique et esthétique.  
En paraphrasant Dostoïevsky, on pourrait affirmer que la beauté sauvera la chasse à courre.”

**Xavier PATIER**

DIRECTEUR de  
l'information légale et administrative

S'il le faut, l'homme doit être capable de les arrêter, idéalement à la voix ou, s'il le faut, en faisant claquer son fouet (le claquement particulièrement sonore suffit à les arrêter, inutile de les toucher).

### **VOL-CE-L'EST**

Un bouton de l'équipage est allé à la recherche du

“vol-ce-l'est”. Il s'agit de la trace laissée sur le sol par les animaux. L'exercice n'est pas toujours aisé, cela dépend du “revoir” (surface du sol permettant de distinguer des traces : pistes sablées, chemin, champs, etc...). Cette fois-ci, on distingue nettement un pied au galop mais s'agit-il de l'animal de chasse ? Certains spécialistes savent tout lire à partir de ces empreintes, ce sont de grands experts.

On décide d'emmener la meute à l'endroit même où l'on a aperçu le vol-ce-l'est, les chiens se récrient aussitôt joyeusement, en particulier les “chiens de change”. C'est une indication qui ne trompe pas. Puis très vite après “taiout” ! Il s'agit d'un “relancer à vue”, les chiens ont retrouvé leur animal et le chassent maintenant gaiement.

On juge l'animal fatigué, on dira qu'il est “sur ses fins”, il commence à montrer des signes évidents de fatigue, devient moins affûté dans ses ruses et laisse à penser que l'issue est proche. Mais, attention, comme en toutes choses, il y a souvent de sacrées surprises et jusqu'à la prise assurée, l'animal peut encore échapper à la meute et au veneur.

### **HALLALI**

L'animal s'est battu, il a rusé mais ce jour-là les chiens furent meilleurs que lui. En moyenne, on constate que l'animal échappe à ses poursuivants trois fois sur quatre. Au cerf et au sanglier, l'animal tient les abois, debout et faisant face aux chiens (on parle “d'hallali sur pied”. Moment qui peut être dangereux pour le veneur qui va “servir” l'animal à la dague. Pour toutes les autres chasses, l'animal meurt avant l'intervention de l'homme, c'est “l'hallali par terre”.

### **LA CUREE**

Le moment ultime de la chasse qui voit les chiens récompensés de leur travail par le partage des dépouilles de l'animal pris. La curée est une véritable cérémonie, ritualisée, durant laquelle les veneurs reprennent les fanfares sonnées durant la chasse. C'est aussi le moment où le maître d'équipage, accompagné du piqueux, fait les “honneurs du pied”, intense émotion pour le récipiendaire qu'on veut ainsi distinguer.





**ON DIT QUE ...**

**... LE COMBAT EST INEGAL ENTRE  
L'ANIMAL ET L'EQUIPAGE**

**FAUX !!!**

• Ce sont les chiens et eux seuls  
qui chassent, les veneurs ne sont là  
que pour les encadrer, les suiveurs  
pour assister aux laisser-courre.

• Trois fois sur quatre,  
l'animal échappe à ses poursuivants.







# LA VENERIE EN CHIFFRES,

*un reflet fidèle de la réalité du terrain*

**P**arfois les chiffres en disent davantage que de longs discours. Ironie de l'histoire, la vènerie existe depuis plus de 600 ans et c'est en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle qu'elle compte le plus de meutes. On compte environ **390** équipages.

En France on chasse **6** animaux à courre : le lapin, le lièvre, le renard, le cerf, le sanglier et le chevreuil. On estime le nombre de chasses par an à environ **18 000**. C'est dire si la vènerie est présente dans les **70** départements où elle s'exerce.

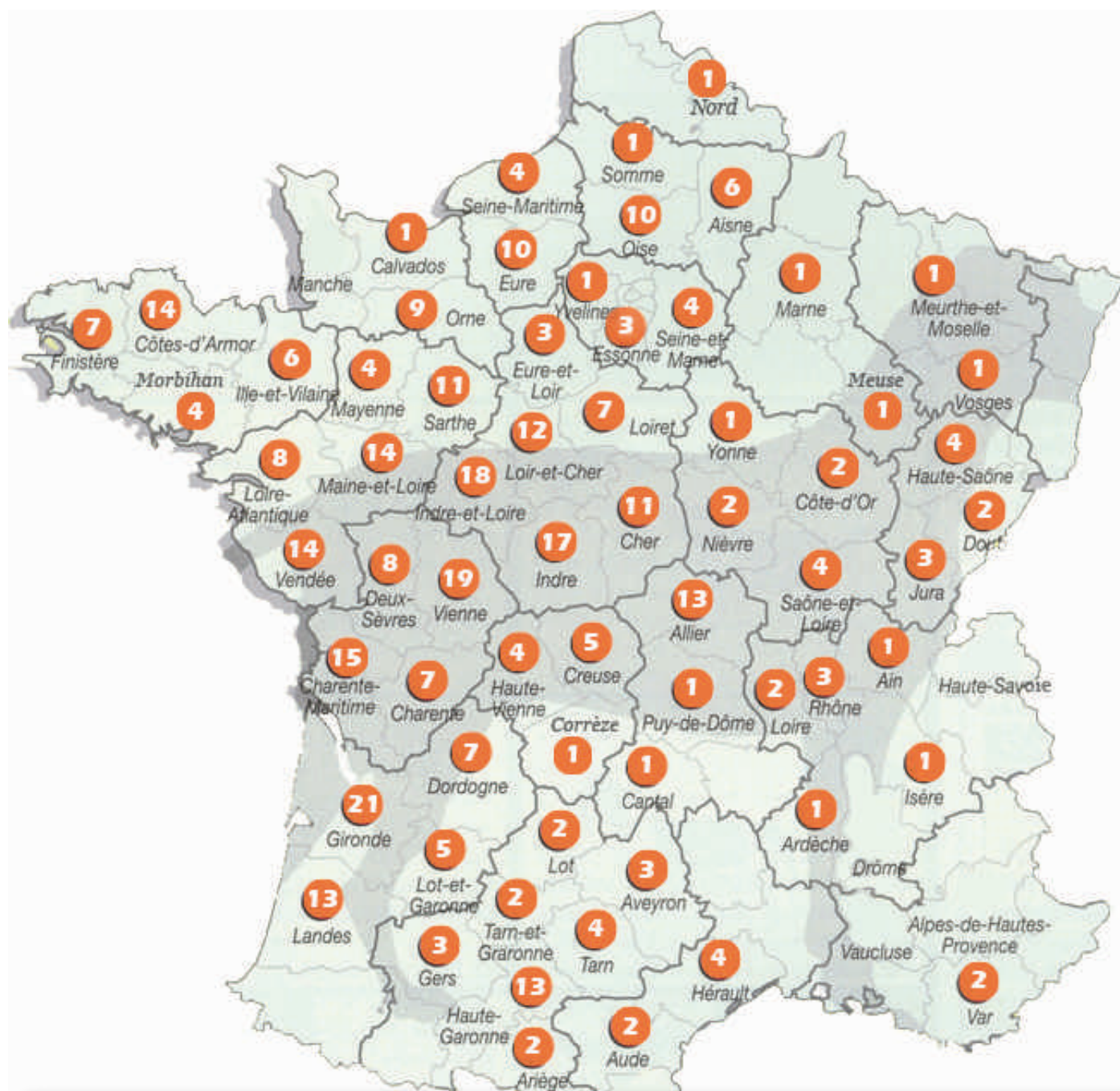
**30 000** chiens, environ **7 000** chevaux, les compagnons des veneurs participent régulièrement en dehors de la saison de chasse à quelque **150** fêtes et vont ainsi à la rencontre d'environ **1 million** de spectateurs à chaque fois émerveillés par la discipline des meutes, par la beauté des chiens de race et surtout par leur gentillesse. Ils sont indiscutablement la fierté des veneurs.

Les membres des équipages, appelés boutons puisqu'ils portent tous sur leur tenue traditionnelle celui de leur équipage, sont environ **10 000**. Ils sont adhérents à l'Association des Veneurs avec un certain nombre de sympathisants. Ils participent ainsi aux nombreuses actions menées pour mieux faire connaître ce mode de chasse séculaire.

**100 000** suiveurs et sympathisants viennent, régulièrement pour certains, assister aux chasses et participer à la vie des chenils. La vènerie est pratiquée par toutes les catégories socio-professionnelles, à des coûts très divers, accessibles à tous dans les nombreux équipages qui pratiquent la vènerie du lièvre, du lapin et du renard (**70%** des équipages).



# NOMBRE D'EQUIPAGES PAR DEPARTEMENT



## NOMBRE D'EQUIPAGE PAR ANIMAL CHASSE

- 48** équipes courent le LAPIN
- 126** équipes courent le LIEVRE
- 38** équipes courent le CERF
- 88** équipes courent le CHEVREUIL
- 37** équipes courent le SANGlier
- 50** équipes courent le RENARD

## UNE VENERIE QUI N'A JAMAIS ETE AUSSI DYNAMIQUE

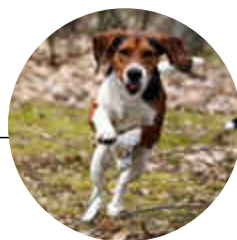
Avec ses 387 équipes, la vènerie française n'a jamais été aussi présente en France. On pratique la chasse à courre dans 70 départements. Seules les régions montagneuses ou fortement urbanisées ne sont pas concernées, la vènerie y est en effet impraticable. Plus de la moitié des équipes chassent à pied le lièvre, le lapin ou le renard.



## 30 000 CHIENS COURANTS INSCRITS A LA SOCIETE CENTRE CANINE



En grande vènerie (cerf, sanglier, chevreuil), on dénombre **9** races de chiens et **20 000** chiens.



En petite vènerie (lièvre, lapin, renard) les équipages utilisent **11** races et **10 000** chiens.



Chaque printemps, la vènerie fait naître **4 000** chiots pour assurer la relève.

## 7 000 CHEVAUX DE CHASSE, UNE DISCIPLINE RECONNUE PAR LA FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION



On utilise surtout des trotteurs (**70%**), mais aussi des pur-sang, des anglo-arabe ou des selle français.



**100** cavaliers veneurs disputent chaque année le championnat de France du cheval de chasse.



La vènerie est un acteur économique significatif pour une dizaine de métiers artisanaux consacrés au cheval.

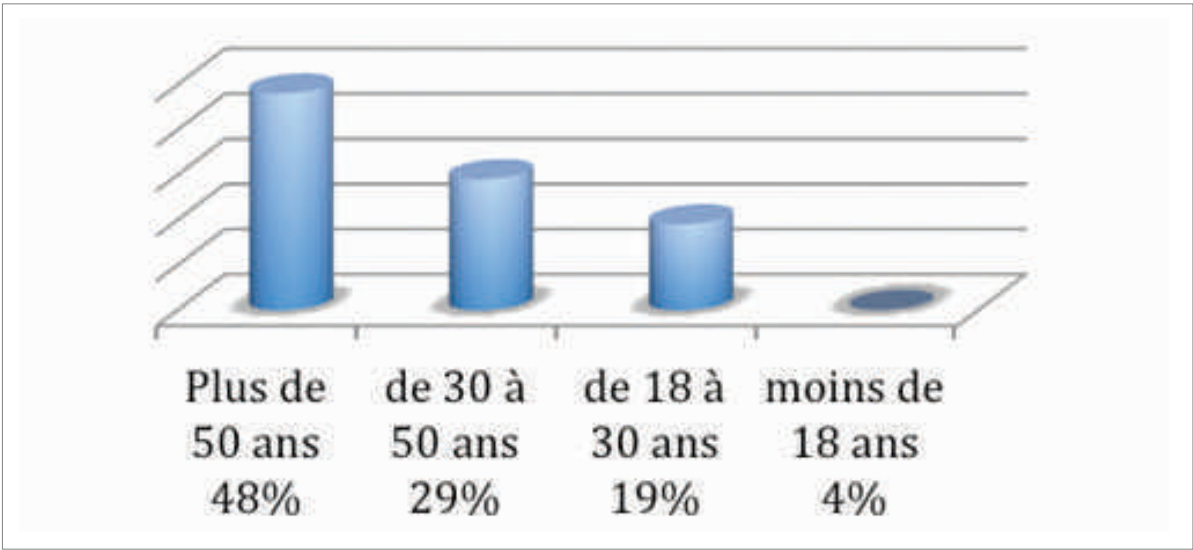


3 FOIS SUR 4 EN MOYENNE L'ANIMAL SORT VAINQUEUR DE LA CONFRONTATION AVEC LA MEUTE

La vènerie prélève une partie infinitésimale des animaux chassés. Sur plus de **18 000** chasses, le nombre total d'animaux prélevés par la vènerie est d'environ **4 700**.

|           | Estimation population | Prélèvement de la chasse | Estimation vènerie |
|-----------|-----------------------|--------------------------|--------------------|
| cerf      | 150 000               | 49 000                   | 900                |
| chevreuil | 1 500 000             | 507 500                  | 1 200              |
| sanglier  | 2 000 000             | 600 000                  | 600                |
| renard    | inconnu               | inconnu                  | 400                |
| lièvre    | inconnu               | inconnu                  | 1 200              |
| lapin     | inconnu               | inconnu                  | 400                |

ON COMPTE ENVIRON 10 000 PRATIQUANTS ET 100 000 SYMPATHISANTS



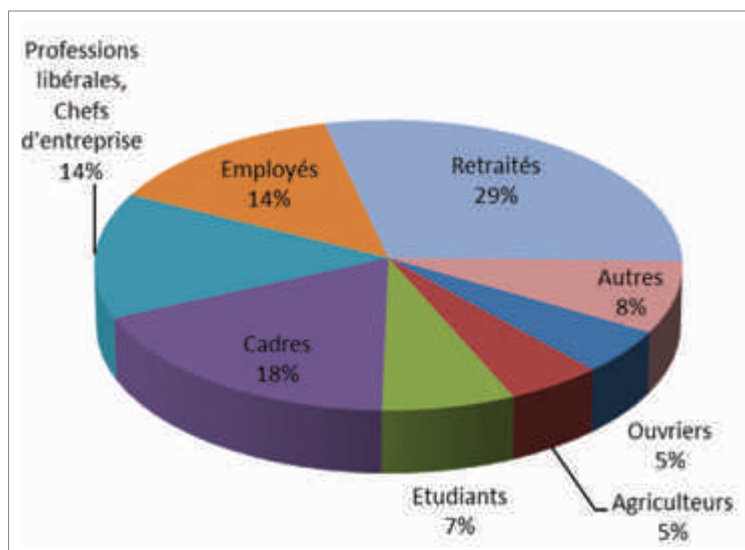
Profil de l'échantillon

A partir d'une enquête réalisée en juin 2011 auprès de **2 500** veneurs et sympathisants, la Société de Vènerie a cherché à connaître le profil de tous ceux qui aiment et pratiquent la chasse à courre. Cette enquête donne une photographie assez fidèle de la réalité.

Les femmes représentent une part significative des effectifs (**20%**).  
La moyenne d'âge est inférieure à 50 ans.



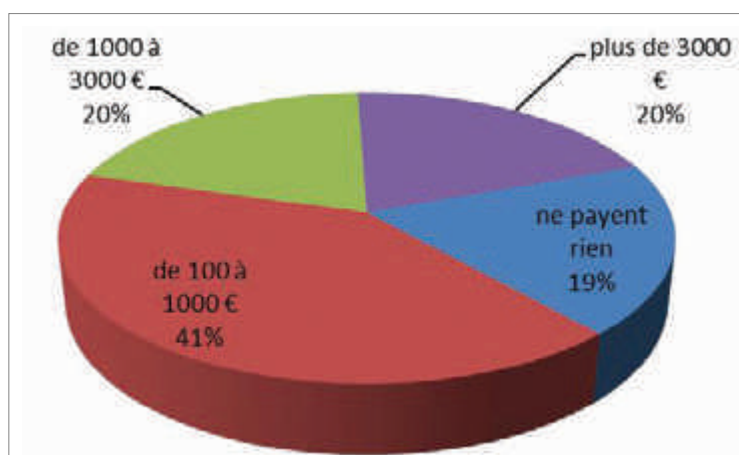
## TOUTES LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES PRATIQUENT LA CHASSE A COURRE



Depuis la 2<sup>e</sup> guerre mondiale la vènerie française a profondément évolué socialement. Les équipages sont pour la plupart organisés en association loi 1901, ils réunissent des passionnés appartenant à toutes les catégories socio-professionnelles.

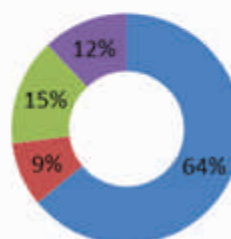
## LES COTISATIONS D'EQUIPAGE SONT ADAPTEES A TOUTES LES BOURSES

Les cotisations d'équipage sont de l'ordre de : lapin (200€), lièvre et renard (500€), chevreuil et sanglier (1 500 à 2 000€) et cerf (2 à 4 000€). Le budget consacré à la chasse est inférieur à 1 000€ pour près de 60% des pratiquants.



### Citadins ou Ruraux ?

■ Zone rurale ■ Paris et Banlieue  
■ 10 à 100 000 habitants ■ < 10 000 habitants



LA VENERIE SE PRATIQUE EN MILIEU RURAL.

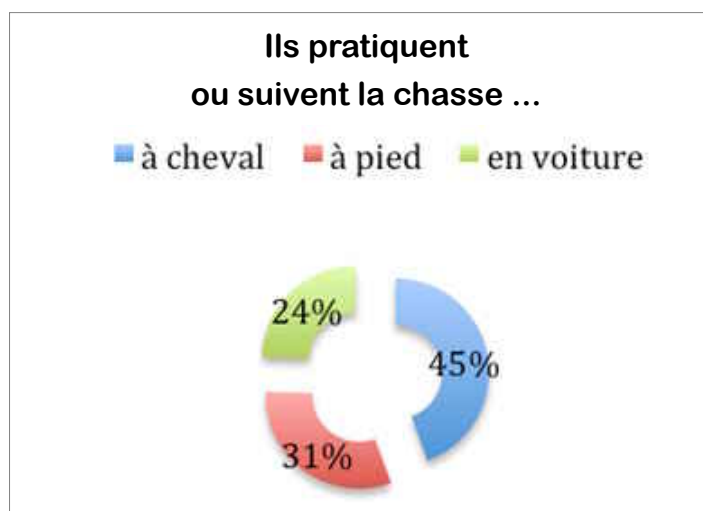


## LES VENEURS, MAJORITAIREMENT DETENTEURS D'UN PERMIS DE CHASSER



Même s'il ne fait pas effectivement acte de chasse, le veneur qui porte simultanément le fouet et la trompe (ou la pibole) ou seulement une arme permettant de servir l'animal, doit être titulaire et porteur du permis de chasser, validé pour l'année en cours. Les suiveurs ne font pas acte de chasse.

La vènerie est un mode de chasse parmi de nombreux autres. Cette diversité est une spécificité française que l'ensemble des chasseurs entretient avec vigueur et honneur. La solidarité entre chasseurs est une donnée fondamentale, elle est un rempart face aux attaques dont la vènerie fait souvent l'objet. La vènerie présente deux spécificités : elle est pratiquée par beaucoup de femmes (environ **20%**) - dont certaines sont maîtres d'équipage - et en famille (**36%**).



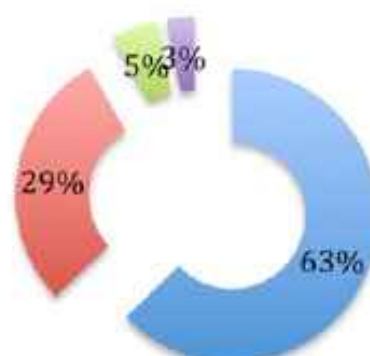
### Ils pratiquent la chasse ...

■ seul(e) ■ En couple  
■ En famille ■ sans réponse



### Ils pratiquent la chasse ...

■ régulièrement ■ occasionnellement  
■ rarement ■ plus







## ON DIT QUE ...

**... LA VENERIE EST UN SPORT DE RICHES RESERVE A UNE ELITE**

**FAUX !!!**

• Depuis **50 ans**, les équipages fonctionnent majoritairement en associations. Les cotisations annuelles sont dans **75%** des cas inférieurs à 1 000€. Moins de **10%** des équipages (cerf) ont des cotisations de l'ordre de 3 000€.

Toutes les catégories socio-professionnelles sont représentées. La vènerie est populaire en milieu rural et contribue à l'animation des campagnes. Mais c'est aussi une formidable évasion et occasion pour des citoyens de maintenir un lien avec la nature et la vie sauvage.

**... LA VENERIE EST D'UNE AUTRE EPOQUE**

**FAUX !!!**

• Jamais il n'y a eu autant d'équipages en France (400). Soit environ le double du nombre d'équipages présents avant la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, âge d'or de la vènerie.

• L'Association des Equipages étudie chaque année une vingtaine de dossiers de création de nouveaux équipages, ce qui permet de maintenir le nombre total autour de 400.







# INTERNATIONAL.

## *La chasse à courre hors de France*

**L**es détracteurs de la chasse à courre mettent volontiers en avant le fait que la France serait le dernier pays où elle se pratique. Ceci est tout à fait inexact ! Si la vènerie est un mode de chasse typiquement français, avec son rituel, ses traditions, ses tenues, son éthique et surtout ses races de chiens courants uniques au monde, les Anglo-Saxons ne sont pas en reste et pratiquent depuis des temps ancestraux le fox hunting.

Pas moins de 1 000 équipages à travers le monde s'adonnent à cette chasse à courre à l'anglaise, notamment dans tous les pays qui furent à un moment donné sous l'influence britannique.

Dans le fox hunting, la prise de l'animal compte moins que l'excitation de la course pouvant rassembler plusieurs centaines de cavaliers de tous âges et de tous horizons (le run), la sportivité du parcours qui comprend de nombreux obstacles à sauter, et bien sûr la vitesse des chiens en "*full cry*". Si l'animal se terre, le huntsman sonne le "*gone to ground*", on en attaque un autre et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il soit décidé que, chevaux et chiens étant fatigués, on rentre au rendez-vous. Cette façon de faire se retrouve partout, et certains équipages, notamment aux USA ne prennent pratiquement jamais, mais peu importe.

Les chiens les plus utilisés sont les fameux Fox-Hounds, pour le renard, avec lesquels les équipages français ont longtemps fait des croisements mais on trouve aussi le Beagle, le Beagle-Harrier ou le Harrier pour le lièvre, ou le Otter-Hound pour le vison. Les Américains ont développé des races spécifiques à partir de chiens européens, comme le Penmarydel (Pennsylvanie, Maryland Delaware), le Walker ou encore l'American Fox-Hound.



## ANGLETERRE

**343** équipages de vènerie

## CANADA

**30** équipages à cheval

## ETATS-UNIS

**250** équipages  
dont **176** à cheval  
et **74** à pied

## FRANCE

**387** équipages  
dont **157** à cheval  
et **230** à pied

## NOUVELLE- ZELANDE

**28** équipages à cheval

## AUSTRALIE

**20** équipages à cheval

## IRLANDE

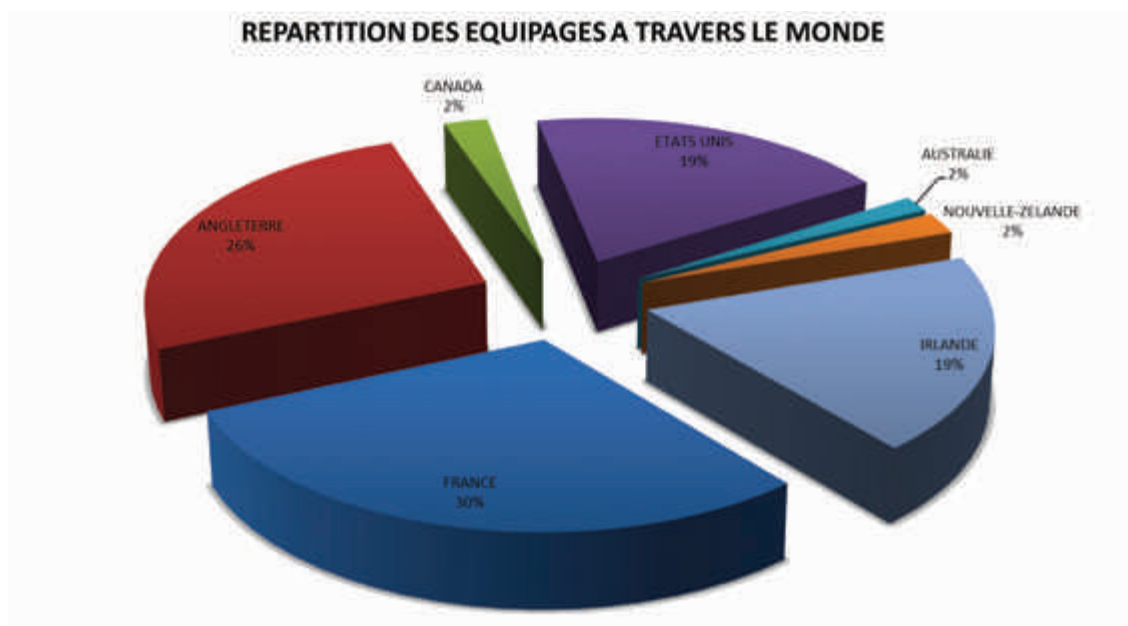
**300** équipages de vènerie  
dont **150** à cheval  
et **150** à pied



**ANGLETERRE.** C'est au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, dans le Norfolk, que naquirent les premiers équipages chassant le renard à courre. Puis, la pratique se développa à travers tout le pays jusqu'à atteindre son apogée en 2004 lorsque fut votée la triste loi d'interdiction, le Hunting Ban. Le renard est l'animal mythique, mais de nombreux équipages chassent le lièvre, quelques-uns le vison (qui s'est substitué à la loutre), voire le cerf pour les trois équipages du Devonshire. Aujourd'hui ce sont quelque 343 équipages qui continuent à découpler plusieurs fois par semaine. Aucun équipage n'a démonté, aucun ne s'est expatrié, tous continuent à chasser selon les possibilités que permet la loi, et l'on compte plus de pratiquants que jamais, au grand

dam des abolitionnistes. On n'éradique pas par la loi une culture nationale, c'est la grande leçon qu'il faut retenir de ce qui s'est passé en Angleterre !





**IRLANDE.** C'est le pays qui, eu égard à sa faible superficie, passe de la plus grande densité d'équipage (300 sur l'équivalent de moins de 10 départements français). C'est probablement celui où la chasse à courre jouit de la plus grande popularité. Le fameux "hunter" irlandais représente le graal pour tout cavalier d'extérieur qui se respecte ! La vènerie irlandaise a connu un regain d'intérêt spectaculaire lors de l'interdiction en Angleterre et l'Irlande est, avec la France, un pays de cocagne pour les amateurs de laisser-courre.



**USA - CANADA.** Dès le XVIII<sup>e</sup> les Anglais exportèrent le fox hunting aux Etats-Unis, où le premier Président Georges Washington posséda son propre équipage en Virginie. Puis le fox hunting se répandit dans à peu près toutes les colonies britanniques. Plus de 280 équipages sont répartis sur tout le continent nord-américain dont une trentaine au Canada. Et si la Virginie et le Maryland sont considérés comme la Mecque des équipages, on trouve des équipages jusqu'aux portes de Los Angeles ! La plupart chassent le renard ou le coyote. Quelques équipages chassent occasionnellement le cochon sauvage (hog), ou l'ours. Ce dernier, lorsqu'il est mis aux abois par les chiens,

doit être rapidement porté bas ! Les Américains utilisent plusieurs races de chien, en fonction du territoire, du climat qui va du sub-tropical au quasi-polaire, et de l'animal chassé. Le plus courant étant l'American Fox-Hound, proche cousin du chien anglais, le Walker, semblable à notre Anglo-Français de petite vènerie, ou encore le Penmarydale (Pennsylvanie, Maryland, Delaware), croisement largement issu de chiens français dont ils ont la tête caractéristique.





### **AUSTRALIE.**

Une vingtaine d'équipages pratiquent le fox hunting, essentiellement dans l'état de Victoria et le sud du Pays. Le renard est le seul animal chassé par les équipages. Tous les chiens sont d'origine anglaise, ils ont dû s'adapter à des conditions climatiques et de terrain parfois très dures. Peu de routes et chemins, des étendues vides à n'en plus finir, une végétation souvent agressive, donnent aux laisser-courre un côté sportif très particulier.



### **NOUVELLE ZELANDE.**

Ce pays est unique au monde : le plus récent de tous les états existants, il ne s'y trouvait aucun mammifère avant l'arrivée des colons occidentaux au XVII<sup>e</sup> siècle. Les Anglais y importèrent de nombreuses espèces, dont certaines exotiques, mais pas le renard qui est totalement absent ! Les trente équipages présents chassent donc exclusivement le lièvre à cheval. Pays du mouton, la Nouvelle Zélande est aussi celui des clôtures et des barbelés ! Suivre une chasse au pays des kiwis, c'est être capable de sauter des rangées de fil de fer de plus d'un mètre vingt sans aucun appui pour le cheval. Les veneurs de Nouvelle Zélande trouvent nos chasses bien reposantes !

“

*La chasse à courre est née en Europe, elle y connaît une grande vitalité que l'abolition en Angleterre n'a pas ralentie. C'est un mode de chasse qui a profondément imprégné nos cultures cynégétiques et je me réjouis qu'il soit bien présent sur d'autres continents. ”*

**Gilbert de TURCKHEIM,**  
Président de la FACE

Dans tous ces pays, la chasse à courre est bien vivante, elle perpétue l'amour du chien courant, maintient de façon immuable la culture du fox hunting et parfois se heurte aux mêmes agressions des partisans du droit de l'animal.

En 2009, à Dublin lors d'une réunion des représentants de la vènerie du monde entier, il fut décidé de créer l'International Union of Hunting with Hounds (union internationale de la chasse à courre). Face à la montée en puissance des organisations extrémistes de la protection animale, et notamment des mouvements des droits de l'animal devenus violents en Angleterre, il devenait nécessaire de structurer la représentation de la vènerie au niveau international. Ainsi, l'IUHH édicte les règles éthiques propres à ce mode de chasse, veille à leur application, et entreprend toute démarche utile pour défendre et promouvoir la chasse à courre vis-à-vis des pouvoirs publics.





## ON DIT QUE ...

**... LA FRANCE EST LE DERNIER  
PAYS OU L'ON CHASSE A COURRE**

**FAUX !!!**

- Elle se pratique dans sept autres pays, aux quatre coins du monde.

**... LA CHASSE A COURRE A ETE  
ABOLIE EN ANGLETERRE**

**OUI MAIS...**

... la loi a été votée en 2005 mais permet néanmoins au 343 équipages de continuer à chasser à courre en s'adaptant aux nouvelles contraintes. Le fox hunting n'a jamais été aussi pratiqué que depuis son interdiction dans le respect de la législation désormais en vigueur.







## COMPRENDRE LA VENERIE, *c'est accepter les lois de la nature*

**L**a vènerie perpétue et ritualise l'affrontement naturel entre le prédateur et la proie. En ce sens elle peut heurter la sensibilité de certains de nos contemporains qui ont perdu le contact originel avec la nature, au profit d'une vision idéalisée trop souvent irénique, et dont toute violence est absente.

Le veneur trouve son plaisir dans le travail de ses chiens, dans l'immersion au sein du drame naturel qui se joue de façon immuable entre l'animal sauvage sûr de lui, de sa force, de sa connaissance du milieu et de son instinct et à son prédateur naturel le chien, doué d'intelligence et d'un extraordinaire odorat. Or il arrive, car c'est l'objectif, dans un cas sur quatre en moyenne, que la poursuite se termine par la mort de l'animal chassé. Le veneur assume alors cette mort, sans culpabilité feinte mais avec respect et gravité jusqu'à la ritualiser à l'extrême.

Dès lors la vènerie, comme tout acte de chasse, touche à deux faits de société indissociables : la relation à la mort et l'évolution de la relation de l'homme à l'animal comme être sensible.





### LA RELATION A LA MORT

*“La chasse est une exception culturelle dans la vision contemporaine de la mort”*, concluait un colloque du Conseil International de la Chasse. Et de fait, paradoxe de notre société moderne qui diffuse en continu les images de sa propre violence, au travers des faits divers et autres guerres, mais qui dans un même temps refuse la mort et tend à la cacher ! La mort d’un homme ne deviendrait elle pas plus *“supportable”* que celle d’un animal ? Le rapport à la nature est devenu contemplatif. Elle est vécue comme un paysage idyllique dont les aspérités ont été gommées.

Dans ce rapport affadissant, la vènerie peut apparaître alors comme agressive, antithétique de l’enchantelement, alors qu’elle n’est que le déroulement intact du cycle naturel de la vie et de la mort. Car la mort fait partie de la vie, celle de l’animal comme la nôtre. Le veneur, dont le plaisir se situe avant tout dans la quête

et dans l’acte de chasse, affronte la mort lorsque ce sont les chiens qui l’ont emporté sur l’animal. Il l’assume en toute conscience, avec respect et solennité. Comme tout vrai chasseur, le veneur est amoureux de la nature telle qu’elle est, avec ses enchantements comme ses violences, avec ses cycles immuables, et non à travers le prisme déformant de son propre onirisme emprunt de naïveté. La mort est inéluctable pour tout être vivant. La vènerie ne fait que la grandir lorsqu’elle intervient au terme d’un laisser-courre loyal. La mort du cerf qui tient les abois au milieu de la forêt devant cinquante chiens et quelques cavaliers qui se découvrent, n’est-elle pas d’une autre nature que celle du bœuf à l’abattoir qui patiente de longues heures dans la bouverie, avant d’être propulsé dans la salle des tueries où sont suspendus ses congénères se vidant de leur sang ? Oui dira-t-on, mais il faut bien tuer le bœuf pour manger ! Certes, mais le cerf, le sanglier ou le chevreuil périront aussi un jour.





© N.Doury

“

*On dénie la mort, on ne lui accorde plus de traitement collectif. On meurt à l'hôpital et on part à la morgue. Pour l'animal, c'est un peu pareil, on ne veut pas savoir comment le poulet est tué ni même s'il est tué !*

”

**Monique et Michel PINCON-CHARLOT,**  
SOCIOLOGUES

Périr par la chasse n'est pas plus redoutable que par la maladie, l'accident ou la vieillesse qui, dans la nature, sont une bien douloureuse fin. Le veneur admet que des hommes ne veulent pas voir cette réalité, qu'ils ne soient plus capables d'affronter la mort, qu'ils cherchent à prendre leur distance par rapport à toute forme de violence naturelle. Mais de la même manière il demande à ne pas être jugé en vertu d'un nouvel ordre moral qui lui interdirait sa

propre sensibilité, celle d'un homme dont l'animalité contenue est la manifestation d'un profond humanisme. Celle d'un homme qui aime la nature telle qu'elle est, non pas telle qu'il serait bon qu'elle soit.

### LA RELATION A L'ANIMAL

C'est au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle que fut lancée l'idée par l'école utilitariste, que l'animal était doué de sensibilité, et de ce fait pouvait ressentir plaisir et douleur. Les sociétés occidentales se sont par la suite, et notamment au XX<sup>e</sup> siècle, appropriée la pensée zoophile, avec sa nouvelle conception de nos rapports avec les animaux, jusqu'au tracé d'une éthique jusque là réservée au genre humain. Une première concrétisation a été la déclaration universelle des droits de l'animal, publiée en 1978 par la Ligue Internationale du Droit de l'Animal, en présence des représentants de 14 pays.

Ce courant philosophique a continué à se développer, s'appuyant notamment sur la recherche scientifique. La biologie, au fil des années, n'a cessé de raccourcir la distance entre l'homme et l'animal, les travaux les plus récents sur le génome humain et celui des grands singes, étant les plus exploités. Dès lors le rapport à l'animal se transforme en relation d'être sensé à être sensible, avec ce que cela implique de devoirs pour le premier. La perception initiale de l'animal source d'alimentation ou outil de travail, telle que décrite dans l'Ancien Testament, s'est dévoyée autour d'un anthropomorphisme culpabilisant. Il s'agit maintenant de cohabiter avec des êtres semblables, respectables, dépendants et qui attendent de nous protection et bien-être. Le cinéma de Walt Disney a pendant des années agi comme un formidable accélérateur. Il n'y a plus de souris, il y a Mickey, il n'y a plus de faons mais Bambi, il n'y a plus de porcelets mais des bébés cochons et ainsi de suite.





© N.Doury

Dans les cas extrêmes, on voit alors apparaître les psychologues pour chien, les régimes amaigrissants pour chats dépressifs, les pensions-hôtels pour animaux de compagnie etc. Cette vision de l'animal en tous points semblable à l'homme, jusqu'à lui attribuer des droits, s'étend de nos jours à l'animal sauvage et, dans sa conception la plus extrême, conduit au refus de toute utilisation de l'animal ou même de l'un des ses sous-produits comme le lait ou le cuir.

Un nouvel ordre moral tend à s'installer au terme duquel l'homme n'aurait aucun droit sur l'animal. On voit ainsi apparaître des campagnes contre la présence d'animaux dans les cirques, contre les delphinariums, contre les zoos, contre l'expérimentation médicale

“

*Le propre de l'homme c'est que contrairement aux autres animaux, lorsqu'il tue un animal respecté, cette mise à mort s'accompagne généralement (dans les sociétés traditionnelles ou rurales) d'un rituel festif ou d'une cérémonie expiatoire. A cela il y a une exception : la mort mécanisée et industrielle à la chaîne et dans les abattoirs ; Mort froide, silencieuse, cachée, pour ainsi dire honteuse, qui est le propre de nos sociétés urbaines contemporaines*”

**Francis WOLF,**  
PHILOSOPHE

sur animaux, contre le piégeage, contre l'élevage, contre le commerce de chiens, contre la viande de chevre etc... On pourrait multiplier à l'envie ces “nouvelles revendications” d'un certain nombre de groupuscules actifs et déterminés, qui ont déjà infiltré certains couloirs du pouvoir et la plupart des media au titre d'une supposée demande sociale. Les promoteurs de ce “nouvel ordre moral” agissent à trois niveaux :

#### **LA STRATEGIE LEGALE**

Elle consiste à faire pression sur les politiques pour qu'ils adoptent des lois ou des décrets visant à interdire certaines activités ou à introduire des contraintes telles qu'elles finissent par être abandonnées. On pourrait multiplier les exemples de



sur-législation à propos de l'élevage, de la détention d'animaux et de la chasse bien entendu. Il faut néanmoins reconnaître que la vènerie a toujours su résister à ces pressions.

### STRATEGIE COMPORTEMENTALE

Elle exploite le registre de la perception et des sentiments en lançant des actions principalement de communication, en suggérant des valeurs positives portées par des associations qui ont su gagner l'empathie de la société. L'imaginaire collectif d'une société de plus en plus urbanisée et coupée de ses racines rurales perçoit l'ours comme un animal menacé par l'homme ou le chien comme un "ami", affecté de capacités morales comme l'amour, la bonté, la fidélité...

Un glissement s'opère peu à peu dans les perceptions : la bête fauve est perçue comme une victime innocente, l'animal de compagnie comme un membre de la famille. Jusqu'au langage qui se transforme de façon imperceptible : il n'y a plus de lionceaux mais des bébés lions !

### STRATEGIE RADICALE

Elle découle d'une justification idéologique du combat pour les droits des animaux. Sa mise en œuvre passe par le choix délibéré de la provocation des normes et des autorités. Elle exploite le registre de la communication par la mise en scène et la médiatisation d'actions directes. La vènerie a ainsi eu à souffrir pendant plusieurs années des sabotages de chasse organisés par une nébuleuse se revendiquant du droit des animaux.

On constate que la société moderne a dans un même temps pris de la distance par rapport à la nature, et perdu celle qui la séparait de l'animal. Cette démarche

a conduit à une attitude non interventionniste.

L'homme n'est plus acteur de la nature, de son propre environnement, il devient spectateur d'un monde qu'il ne connaît pas, ou qu'il croit comprendre à la lueur de son propre onirisme. De cette vision contemplative il exclut bien sûr ce qui dérange, comme la violence ou la mort, qu'il tolère au mieux des animaux entre eux, qu'il récuse totalement lorsque l'homme y devient acteur. La nature est devenue sanctuarisée dans les parcs régionaux, parcs naturels, parcs de vision, espaces nature et découverte etc...

“  
*L'animal périt mais ne meurt pas, faute d'avoir les moyens de se constituer un savoir anticipé sur la mort, il aboutit à celle-ci, vit cette ultime étape comme toutes les autres péripéties qui ont façonné sa vie. L'animal appartient non pas au mortel, mais à la terre. Les mortels sont les hommes, on les appelle mortels parce qu'ils peuvent mourir. Mourir signifie être capable de la mort en tant que mort, les hommes savent mourir, l'animal périt.*”

**Edmund HURSEL**  
PHILOSOPHE ALLEMAND

Là encore le veneur, celui qui ne se contente pas de regarder, mais qui devient acteur de l'ordre naturel, est perçu comme une énigme, comme une anomalie de l'évolution sociétale. On lui conteste le droit d'avoir maintenu un lien entre l'existant et le perçu, entre le réel et le voulu. Mais il reste que l'amour du chien, la connaissance des animaux tels qu'ils sont en réalité, le besoin d'être au contact de la nature et avec eux, le besoin de se confronter à eux dans leur univers parfois rude, sont le témoignage indiscutable de l'amour et du respect que nous leur portons, tels qu'ils sont, dans leur intégrité d'êtres sauvages, comme des animaux qui nous fascinent, que parfois nous envions de par leur supériorité physique, mais qui restent des ani-

maux et non nos semblables.

Les veneurs sont conscients d'être une minorité, ils comptent sur la tolérance de la part de la majorité de nos concitoyens qui ont une vision différente de la nature. Les attaques auxquelles la vènerie est confrontée, au titre d'un ordre moral nouveau qui s'imposerait comme avatar du développement, sonnent comme une alerte sur l'humanisme, il faut en être conscient. Le veneur est conscient de cette incompréhension, surtout lorsqu'elle vient de citadins qui ont cette vision anthropomorphique de l'animal.







# L'ETHIQUE,

## *une valeur fondatrice de la vènerie*

**F**açonnée par des siècles de pratique, la vènerie obéit à une éthique exigeante. D'innombrables traités, ouvrages et réflexions attestent depuis toujours l'importance que les veneurs accordent à l'art et la manière de pratiquer "*noblement*" la chasse à courre. Consciente aujourd'hui d'appartenir à un monde en pleine mutation qui prend de plus en plus ses distances avec la culture rurale, la vènerie du XXI<sup>e</sup> siècle a plus que jamais à cœur de perpétuer dignement cette tradition cynégétique.

La chasse à courre est un mode de chasse reconnu par la loi et règlementé par un arrêté ministériel. Elle donne ainsi un fondement juridique à la vènerie, pour autant celui-ci ne précise pas comment agir en toutes circonstances. Le veneur dispose en effet d'une certaine liberté d'action. Au cours de la chasse il se retrouve souvent seul dans l'intimité de la forêt et de ses chiens. L'engagement du veneur pendant la chasse est réel, pour autant son comportement est en toutes circonstances emprunt de respect vis-à-vis de l'animal chassé et de la nature dans laquelle il évolue. Il a également le souci d'entretenir de bonnes relations avec les riverains, les propriétaires, les cultivateurs, les éleveurs et autres usagers de ces espaces. Conscient de ses responsabilités, le veneur cultive le sens de la courtoisie et possède un véritable esprit d'ouverture.





## UN PRINCIPE FONDATEUR, CELUI DE LA LOI NATURELLE

L'art de chasser "à cor et à cri" avec des chiens courants n'appartient pas à une époque (les chiens chassent de la même manière qu'il y a 100 ou 1 000 ans), la vènerie a de ce fait une dimension atemporelle, voire éternelle. Il serait absurde de vouloir modifier les fondements de ce mode de chasse qui répondent à des règles immuables de la prédation et du monde sauvage.

La vènerie repose en effet sur un principe fondateur, celui de la loi naturelle qui régit la prédation sauvage et les rapports entre espèces au sein de la nature.

Elle consiste à chasser à courre des animaux sauvages (cerf, sanglier, chevreuil, renard, lièvre, lapin) dans leur milieu. Leur défense, qui réside dans la fuite et les ruses, doit pouvoir s'exprimer naturellement. L'aboutissement du laisser-courre est la prise de l'animal chassé. Ce prélèvement, qui obéit à la

logique de la vie et de la mort, doit être entouré de respect et de dignité, de même que l'accomplissement de tous les actes qui y mènent.

## UN MODE DE CHASSE TYPIQUEMENT ECOLOGIQUE

Ce mode de chasse, typiquement écologique, repose sur l'action de chiens courants chassant en meute. Ce sont les chiens qui chassent l'animal couru jusqu'à sa prise. Le veneur prend soin de ne pas compromettre l'intégrité et la loyauté de la confrontation entre la meute et l'animal chassé. Dans ses interventions au cours de la chasse, il ne se substitue pas aux chiens, mais les sert avec l'objectif de leur permettre d'exprimer toutes leurs capacités naturelles. Eprouvant du plaisir à chasser avec ses chiens, le veneur leur porte une attention constante. Il est avant tout sensible à la qualité de leur travail. Leur récompense est de prendre l'animal qu'ils poursuivent, celle du veneur réside dans la satisfaction de bien chasser.



© D.Delahaye

“

*A travers les différentes chartes qu'elle a réalisée, la Société de Vènerie a souhaité rappeler l'importance de ses valeurs et principes. L'éthique est au coeur de l'identité des veneurs*

”

**Pierre de ROÛALLE**

PRESIDENT de la Société de Vènerie

## UN MODE DE CHASSE

### QUI LAISSE TOUTES SES CHANCES A L'ANIMAL

Chasser à courre est un mode de chasse complexe et difficile qui donne toutes ses chances à l'animal. Il connaît parfaitement son milieu et sait en tirer partie : il donne le change, pratique le hourvari, retient son odeur, se cache dans des recoins insoupçonnables. Trois fois sur quatre en moyenne, l'animal échappe à la poursuite de la meute. Le prélèvement de la chasse à courre est de ce fait inférieur à 4 000 animaux par an pour environ 16 000 chasses.

En aucun cas le veneur ne chasse pour le “tableau”. La vènerie est aussi un art cynégétique qui repose sur la mise en œuvre de connaissances accumulées pendant des siècles. Le veneur se doit de posséder cette science et de l'approfondir constamment, afin de perpétuer l'emploi sur le terrain de toutes les “règles de l'art”. Il chasse “à cor et à cri”, avec sa trompe et sa voix. Il ne fait pas usage des moyens de communication engendrés par la technologie moderne. Il fait le bois avec son limier. Il ne recourt pas aux moyens de détection mis au point par la science. A la chasse, il se déplace à cheval ou à pied et ne recourt pas aux moyens mécaniques.

L'éthique est au cœur de l'identité de ce mode de chasse séculaire. Elle est une richesse partagée, un élément de culture fondamental, un pacte qui unit les veneurs entre eux et nourrit leur fraternité. C'est une référence qui leur permet de revendiquer dignement une respectabilité vis-à-vis du monde dans lequel ils évoluent et d'obtenir ainsi une sorte de respect mutuel.





Quatre chartes ont été rédigées afin de renforcer notre attachement à ces valeurs :

#### **LA CHARTE DE LA VENERIE**

Elle précise les principes généraux de notre mode de chasse. C'est un document de référence pour les responsables d'équipage qui ont la responsabilité de la conduite de la chasse. Une commission de "*contrôle et arbitrage*" composée de 6 membres veille au respect des règles qui en découlent. Cette charte est accessible à tout le monde et consultable sur [www.venerie.org](http://www.venerie.org).

#### **LA CHARTE DES VENEURS**

Elle rappelle les devoirs et usages du pratiquant. Etre veneur, c'est parfois l'occasion de revenir aux sources de la nature mais surtout de s'éloigner un temps de la civilisation pour aller se confronter au sauvage puis d'y revenir riche d'une expérience unique. Nul ne va à une chasse à courre pour "*voir souffrir*" un animal, mais pour être envahi pour admirer les défenses et les ruses qu'il déploie face à l'énergie prédatrice de la meute. Cette démarche repose sur des règles comportementales que les veneurs pratiquants s'engagent de respecter. Tous les membres des équipages sont adhérents à l'Association des Veneurs et par conséquent adoptent les termes de cette charte.

#### **LA CHARTE DES SUIVEURS**

Même si les quelque 100 000 suiveurs qui assistent en tant que spectateurs ne font pas acte de chasse, ils ont aussi et néanmoins des devoirs. La charte des suiveurs insiste essentiellement sur la notion de respect (vis-à-vis de l'animal chassé, de la nature, de l'équipage, de la propriété privée, des riverains, etc) et met en évidence des règles de sécurité, principalement routière. Cette charte est abondamment distribuée par les équipages et est massivement relayée par des publications numériques adressées aux Amis de la Vènerie.

#### **LA CHARTE D'OBJECTIF VENERIE**

Depuis l'apparition du numérique et du web, la vènerie attire de plus en plus de photographes amateurs. Soucieuse de mettre en valeur la beauté esthétique de notre mode de chasse et d'intégrer harmonieusement à la vie des équipages tous ceux qui s'intéressent à la photo et à la vidéo, la Commission Culture & patrimoine a souhaité réunir tous ces passionnés autour d'Objectif Vènerie dont la mission est de valoriser la belle photo et défendre une certaine éthique. Cette charte vise à inscrire les photographes dans une dynamique commune du bien vivre ensemble.



A black bear is in the center of the frame, surrounded by a pack of beagles in a forest setting. The beagles are looking at the bear with interest. The background is filled with trees and foliage.

**ON DIT QUE ...**

**... LA CHASSE A COURRE EST  
CRUELLE, UNE BARBARIE  
INDIGNE DE NOTRE EPOQUE**

**FAUX !!!**

- La chasse à courre répond aux lois immuables de la prédation et du monde sauvage. Nier la réalité de la prédation avec ses violences, c'est refuser le monde sauvage tel qu'il est.







# VENERIE ET ECOLOGIE,

## *des engagements communs*

**L**es veneurs ont une connaissance de la nature acquise par une fréquentation assidue des territoires ruraux et forestiers, au contact des animaux et des chiens courants. La Société de Vènerie a organisé en 2011 un colloque sur le thème “*Vènerie et écologie*” qui a mis en évidence que veneurs et écologistes ont des préoccupations communes en terme de sauvegarde de la biodiversité, de gestion des territoires, d’équilibre entre la faune sauvage et la forêt et qu’ils peuvent donc avoir des engagements communs sur ces sujets sensibles.

La qualité des milieux est en effet essentielle pour la vie des animaux de vènerie. Cerfs, chevreuils et sangliers ont besoin de grands territoires, de milieux diversifiés, de parcours sans entraves. Leurs exigences vis-à-vis du milieu tiennent à leurs besoins vitaux en terme de nourriture. Cerfs et chevreuils ont besoin d’herbe et de rejets ligneux, ce qui requiert des peuplements ouverts, des régénérations, des repousses de taillis, des clairières ou des sommières enherbées. Les sangliers, friands de graines forestières, mais aussi de larves d’insectes, voire de petits rongeurs, apprécient les forêts dont la sylviculture favorise ces apports de nourriture. Les veneurs soutiennent les mesures de gestion du milieu forestier qui en améliorent la capacité d’accueil pour la faune : la régénération naturelle des peuplements et les éclaircies fortes qui favorisent le développement d’espèces sous-ligneuses et de recrues naturels, le maintien de clairières enherbées où les animaux viennent au gagnage. Par contre, ils ne sont pas favorables aux agrainages permanents qui favorisent la reproduction, la surdensité et la concentration d’animaux (sangliers) et tendent à une certaine forme de domestication.





“

*En entretenant les aptitudes physiques, en les sollicitant à l'image des prédateurs ancestraux, la vènerie détermine une sélection fondée sur les performances physiques et participe ainsi au maintien de la biodiversité. Perpétuer cet acte de chasse ancestral et naturel garantit l'intégrité sauvage puisqu'il sollicite et entretient les défenses innées et acquises par le gibier.*

”

**Xavier LEGENDRE,**

DOCTEUR VÉTÉRINAIRE ET PROFESSEUR  
au Muséum national d'histoire naturelle

Tous les animaux ont besoin de quiétude pour se nourrir, la nuit principalement, se reposer le jour, mais aussi pour se reproduire et assurer la survie des jeunes. Aussi les veneurs sont-ils favorables à la fermeture des routes forestières à la circulation automobile et à l'organisation de l'accueil du public en forêt afin de limiter le dérangement de la faune. Le dérangement occasionné par la pratique de la vènerie conduit les animaux à développer une stratégie d'adaptation en développant des ruses, en recherchant un couvert de protection, en augmentant leur distance de fuite et leur domaine vital. La vènerie dérange bien entendu l'animal poursuivi, mais elle

ne perturbe que peu la population. Leurs exigences biologiques conduisent les grands animaux à de fréquents déplacements au cours d'une même journée, mais aussi en fonction des saisons pour trouver les lieux les mieux adaptés à leurs besoins. Il leur faut de vastes espaces, non cloisonnés, où ils peuvent circuler librement d'où le combat permanent des veneurs pour le décroisement des massifs traversés par des grands équipements linéaires de type autoroutier et le rétablissement des continuités écologiques. La pose de grillages en forêt pour protéger les régénérations, ou le long des voies publiques pour éviter les collisions avec les automobiles, doit être strictement limitée afin de ne pas contrarier les nécessaires déplacements de la grande faune. Les veneurs sont attachés à des densités raisonnables d'animaux qui doivent être compatibles avec les capacités nourricières des milieux et ne pas nuire à la pérennité et à la régénération de la forêt sans imposer des protections coûteuses. Les plans de chasse doivent permettre de pratiquer la chasse normalement pendant la période d'ouverture, sans avoir à démêler des changes fréquents, signes d'une surabondance d'animaux et sans faire *"buisson creux"*, signe de populations réduites. Forestiers et veneurs ont dans ce domaine des intérêts convergents.

La régulation des grands ongulés par la chasse est d'autant plus nécessaire que leurs populations ont beaucoup augmenté dans de nombreux départements depuis quarante ans, occasionnant des dégâts aux cultures agricoles, indemnisés par les chasseurs à hauteur de 30 millions d'euros par an. Dans certains cas, les dégâts sylvicoles peuvent devenir également problématiques. Dans ce contexte, les prélèvements par la vènerie ne peuvent être que limités. Un seul animal est chassé au cours d'un laisser-courre et n'est pris qu'une fois sur quatre. Un millier de cerfs (sur 49 000 grands cervidés prélevés par la chasse chaque année), moins de 2 000 chevreuils (sur plus de 500 000 prélevés), quelques centaines de sangliers (sur 500 000 tirés), correspondent aux prises annuelles de la vènerie. Quant aux lapins, aux lièvres ou aux renards, ils ont payé un lourd tribut à l'agriculture intensive, au remembrement, à la mécanisation, à l'utilisation de produits chimiques. Cela conduit les veneurs à soutenir toutes les opérations agronomiques favorables à la faune, comme la reconstitution des haies, la création de jachères faunistiques, la reconstitution de couverts après les récoltes, le travail superficiel du sol, les récoltes tardives, l'emploi limité des produits phyto-pharmaceutiques...

Les veneurs se préoccupent également des effets potentiels des changements climatiques annoncés. La remontée vers le nord du pays des espèces méditerranéennes et la raréfaction de certaines essences, telle le hêtre favorisées par la récurrence de sécheresses printanières et estivales, aura des répercussions sur la biodiversité et les biotopes, mais aussi sur la faune sauvage. Cela nécessitera des adaptations en termes de sélection des chiens, de pratique des laisser-courre.

L'adaptation de la faune sauvage aux risques de prédation tend à s'amenuiser sous l'effet de la raréfaction, voire de la disparition des prédateurs naturels. Les études conduites sur les réactions des ongulés sauvages et leur occupation de l'espace à l'extension du loup en Europe montrent une adaptation des ongulés, qui laisse à penser que le rôle de prédateur des meutes de chiens de vènerie est tout à fait comparable. Ainsi la pratique de la vènerie contribuerait à leur permettre de développer des réactions d'évitement, sous forme de ruses, et à maintenir le caractère sauvage dont elles disposent vis-à-vis

“

*Dans la mesure où elle permet à un homme contemporain devenu majoritairement citadin de se redécouvrir comme partie prenante des équilibres naturels, sans abdiquer pour autant son humanité, la chasse est peut-être la plus belle et la plus riche incarnation de cette notion d'usage durable des ressources naturelles qui est devenue l'idéal régulateur des politiques environnementales nationales et internationales.*

”

**Constance VON BRISKORN,**  
PHILOSOPHE de l'environnement



© S. Levoye





des prédateurs naturels et qu'elles perdraient si les meutes de chiens courants ne les conduisaient pas à s'y adapter, comme sous l'effet du retour de prédateurs naturels.

Les hommes de vènerie qui font le bois, les piqueux, les valets de chiens comme les veneurs d'expérience ont une connaissance des territoires, des comportements de la faune sauvage et des chiens courants, selon les saisons et les conditions météorologiques, qui en font des connaisseurs et des acteurs de terrain de premier plan du monde du vivant et des défenseurs de la nature et de la biodiversité. Présents sur presque tout le territoire, ils sont des observateurs attentifs et avisés, qui peuvent apporter un concours précieux au fonctionnement des différents observatoires de la faune sauvage et de ses habitats et à ce titre alimenter les scientifiques dans leurs études à partir de données de terrain, sous réserve que leur collecte ait fait l'objet de protocoles validés par les scientifiques.

Des collaborations dans ce sens sont en préparation avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et pourraient être développées avec d'autres réseaux scientifiques.

“  
*Les veneurs qui sont des observateurs avisés et réguliers de leur territoire sont intéressés à identifier des leviers d'action pour adapter leurs pratiques aux évolutions du climat et au changement global. Ils peuvent aussi devenir des partenaires de l'observation du monde vivant.*  
”

**Sylvie ALEXANDRE**  
INGENIEURE GENERALE des  
Ponts, des eaux et des forêts

Enfin, les veneurs qui pratiquent la chasse à courre en respectant des usages codifiés fondés sur le respect de l'animal chassé, ont la volonté d'être des acteurs engagés dans la défense des milieux naturels, la sauvegarde de la biodiversité et la défense de la faune sauvage, en équilibre avec ses milieux de vie.

*Gérard Tendron, Ingénieur général des Eaux et Forêts nous dit :*

“ La chasse à courre est certainement le mode de chasse le plus sélectif et qui prélève le moins, puisqu'un seul animal est chassé au cours d'un “*laisser-courre*” par une meute de chiens courants, qui se mesurent à l'animal chassé, dont les ruses lui

permettent, plus d'une fois sur deux, d'échapper aux chiens et de retrouver l'instinct du sauvage, qu'il perdrait en l'absence de prédateurs naturels.”



© M.Abballoni

“

*La question de la chasse dans le cadre des sciences sociales s'inscrit pleinement dans l'observation des relations complexes qui se sont tissées entre l'homme et la nature. Il s'avère indispensable de relativiser sur un plan écologique les problématiques posées aujourd'hui par les pratiques cynégétiques au regard de la crise écologique profonde que rencontre notre monde actuel .*

”

**Olivier SIGAUT, Professeur en Gestion  
de l'Environnement et Sciences Sociales**

“

*Il est de l'intérêt de tous que la biodiversité se porte bien. Les veneurs, dans une société qui a perdu conscience de cette appartenance, ont une richesse qui est aussi une responsabilité. Ils ont l'expérience de la nature, ils la vivent concrètement, sensuellement. C'est une expérience qui est de plus en plus rare dans le monde moderne.*

”

**François LETOURNEUX, Président du Comité français  
de l'Union internationale pour la conservation de la nature**







# VENERIE ET FORETS,

## *l'union sacrée*

**D**'après l'une des définitions idéales de la chasse à courre, la poursuite d'un animal libre sur un territoire libre par des chiens libres, on constate immédiatement que la liberté des uns et des autres nécessite un territoire adapté à l'exercice de la vènerie.

Parmi les pays européens, seules la Suède et la Finlande ont un territoire boisé plus important que celui de la France. Les bois, friches et landes couvrent plus de 15 millions d'hectares soit près de 30% du territoire français et leurs superficies tendent à s'accroître. La France possède aussi un territoire rural sans cesse grignoté par l'urbanisation mais qui reste très important et qui est, pour partie, chassable à courre.

Bien que la vènerie soit absente de certaines régions, le territoire forestier et rural permet l'exercice de la vènerie par 400 équipages dans de bonnes conditions. L'accroissement significatif de ce nombre nécessiterait la conquête de nouveaux territoires notamment dans le Sud ou dans l'Est de la France.





© D.Delahaye

### **DES TERRITOIRES EN MAJORITE OUVERTS**

La majorité des grands massifs boisés sont domaniaux - comme Orléans ou Compiègne - et ils sont en règle générale ouverts à la pratique de la chasse et notamment de la chasse à courre. Près de 200 lots sont loués pour le courre par adjudication dans une cinquantaine de forêts domaniales dont quelques uns pour la petite vènerie.

De nombreuses licences annuelles sont vendues pour la pratique de la vènerie du sanglier, du chevreuil et du lièvre. L'ONF, par ses locations au courre portant sur plus de 400 000 hectares est donc un partenaire vital pour la grande vènerie. Les relocations des forêts domaniales auront lieu en 2016. Les ACCA, qui sont nombreuses dans certaines régions, notamment dans le Sud, permettent à beaucoup d'équipages d'attaquer sur des territoires importants où la chasse est organisée. Mais ces attaques reposent sur une bonne entente entre les chasseurs à tir et à courre. Le domaine privé avec ses bois, ses boqueteaux et ses landes permet aussi à de nombreux équipages de chasser. Mais globalement le territoire chassable à courre s'amenuise.

L'urbanisation galopante rend impossible la pratique de la vènerie dans de nombreux territoires

périurbains. La vènerie n'a, par ailleurs, pas pu s'installer dans certaines régions, compte tenu du relief trop accidenté ou montagneux. Pratiquée dans 70 départements, la vènerie est malheureusement absente dans l'Est de la France pour des raisons historiques. On peut donc considérer que les 400 équipages actuels découpent sur un million d'hectares soit environ 6% du territoire boisé français. Cela laisse la possibilité d'ouvrir de nouveaux territoires ou des territoires perdus à la vènerie.

### **DIFFICILE DE TROUVER DES ATTAQUES**

Trouver des attaques dans des territoires libres avec des conditions de sécurité acceptables devient un problème majeur pour beaucoup d'équipages. Le recours aux parcs est parfois nécessaire. Certains ont d'ailleurs une superficie qui les apparente à des territoires ouverts. Les autres sont utilisés pour l'entraînement et comme appoint.

### **DES BESOINS TERRITORIAUX QUI VARIENT EN FONCTION DE L'ANIMAL CHASSE**

Naturellement les besoins territoriaux varient en fonction de l'animal chassé. Si la petite vènerie ne nécessite pas d'espaces importants, il n'en est pas de



même pour la grande vènerie. La vènerie a créé des territoires comme la forêt du Lys dans l'Oise, elle a aménagé de nombreuses forêts avec des carrefours en étoile, de longues et larges allées rectilignes, des lieux et des bâtiments pour les rendez-vous. Elle a peuplé ou repeuplé beaucoup de forêts en cerfs et en chevreuils.

Il lui revient une nouvelle mission, celle de maintenir ses territoires à travers la défense de l'inaliénabilité des forêts domaniales, à travers la protection des massifs forestiers contre la fractionnement provoqué par le passage de nouvelles voies de communication infranchissables, à travers la maîtrise des constructions en lisière de forêt et à travers le maintien des biocorridors.

Le veneur ne doit pas être un simple utilisateur de territoires, il doit être conscient que l'exercice de la vènerie nécessite un dialogue constant avec l'environnement. Il doit faire en sorte que le dérangement inévitable soit réduit au maximum en s'assurant notamment de la discipline des suiveurs. Il doit aussi trouver un modus vivendi avec les autres utilisateurs de la forêt qui sont de plus en plus nombreux. Parler des territoires pour le courre nécessite d'aborder la question de l'équilibre sylvo-cynégétique. La vènerie,

“

*Les relations entre la vènerie et la foresterie sont anciennes et il ne fait pas de doute que cela perdurera, car nos intérêts et nos objectifs sont intimement liés.*”

**Hervé GAYMARD,**

PRESIDENT  
de l'Office Nationale des Forêts

pour sa part, ne souhaite pas de territoires très vifs en animaux rendant sa pratique parfois quasiment impossible comme c'est malheureusement le cas dans certaines forêts avec le chevreuil. Mais elle a besoin d'un minimum d'animaux permettant d'éviter des buissons creux et évitant que l'animal chassé ne trouve comme seule défense que le débucher très souvent problématique. Un dialogue objectif doit permettre au forestier et au veneur de maintenir des populations supportables pour l'un et suffisantes pour l'autre.

#### **VENEUR MILITANT POUR CONSERVER DES TERRITOIRES NATURELS ET SAUVAGES**

Militant pour la conservation intégrale des territoires chassables, le veneur peut affirmer que la possibilité de pratiquer la vènerie dans de bonnes conditions est la meilleure preuve que le territoire chassé est resté naturel et sauvage pour les espèces chassées.





## LES CHIENS DE VENERIE, *raison d'être du veneur*

Utilisés pour forcer un animal sauvage après plusieurs heures de poursuite, les chiens courants doivent être de véritables athlètes, possédant toutes les aptitudes physiques pour pouvoir galoper, par tous les temps, dans tout type de terrain, à un rythme soutenu pendant plusieurs dizaines de kilomètres.

Mais le succès de la chasse dépend aussi de leurs qualités psychiques pour déjouer les ruses de l'animal. Pour ce faire un chien seul, aussi exceptionnel soit-il, ne pourrait vaincre la bête sauvage. A l'image des loups, le chien de vènerie doit chasser en meute et sous les ordres du maître d'équipage ou de son piqueux.





© F.Toutée



© A.Fréminet



## 1<sup>ERE</sup> CARACTERISTIQUE : LE SENS DE LA COLLECTIVITE

La première qualité d'un chien de vènerie est donc d'avoir le sens de la collectivité. Au chenil, il ne doit pas être agressif avec ses congénères et admettre la vie en groupe, et à la chasse, il ne doit pas être individualiste et comprendre qu'il est élément d'un tout, ayant son rôle à jouer à un moment donné, compte tenu des circonstances. Si la qualité première d'une meute est de chasser en groupe - on a l'habitude de dire qu'au saut d'une allée il ne doit pas s'écouler plus d'une minute entre le passage du premier chien et celui du dernier - à l'inverse chaque chien, dans le paquet, peut avoir sa spécialité et contribue à la qualité de l'ensemble. Tous les chiens d'une meute ne peuvent avoir la même qualité. C'est ainsi qu'il y a le chien de rapprocher qui chasse la voie haute, le chien de chemin, le chien d'eau, le chien de plaine, le chien de fourré, le chien cogneur et surtout le chien de change sur lequel nous reviendrons.

### LES CHIENS QUI NE PEUVENT PAS RESTER DANS LA MEUTE

Aussi, deux types de chiens doivent être éliminés de la meute : celui qui ne chasse que pour lui, à plus forte raison s'il ne crie pas ou peu ; celui, paresseux, qui se contente de suivre les autres, quelquefois de loin, sans prendre aucune initiative. Le premier nuit à l'ensemble, car il fait tout pour être seul et chasser à sa guise ; le second est inutile. Il en va de même,

mais ce sont souvent les mêmes, du chien trop vite qui a toujours une ou deux enceintes d'avance sur les autres, ainsi que du chien trop lent qui traîne derrière en se récriant sur la voie chassée.

“  
*Mode de chasse très ancien fondé sur le seul travail du chien, la vènerie joue un rôle fondamental dans le maintien et l'amélioration des qualités naturelles de ce dernier : l'instinct de chasse qui, lorsqu'il s'affadit, vient contrer les objectifs de la sélection naturelle ; la forme physique, sans laquelle cet instinct ne peut s'exprimer ; le flair dont dépend largement le résultat.*  
”

**Pr. Bernard DENIS,**  
PROFESSEUR de l'Ecole  
Vétérinaire de Nantes &  
PRESIDENT de la  
Société d'Ethnozootechnie.

Dans un équipage, il ne doit y avoir ni échappé ni retardataire. Les quarante chiens découplés doivent demeurer regroupés de l'attaque aux abois, quelles que soient les difficultés du parcours.

## 2<sup>EME</sup> CARACTERISTIQUE : ETRE SOUMIS A L'HOMME

La seconde caractéristique d'un chien d'ordre est d'être soumis à l'homme. Un chien peut être chasseur sans pour cela être totalement fou et n'accepter aucune contrainte de l'homme. Précisément parce qu'elle est une chasse collective, la vènerie ne peut se pratiquer que dans la discipline, l'ordre et la rigueur. Aussi bon soit-il, n'a aucune valeur le chien qui n'entend pas se soumettre aux exigences du maître, celui qui refuse d'être en meute, qui n'accepte pas de suivre les chevaux pour se rendre à la brisée, qui ne répond pas à son nom et celui qui, une fois parti, est impossible à arrêter. Un tel chien, aussi brillant soit-il, n'a pas sa place dans un équipage, car il y crée une perturbation qui, très souvent, contamine l'ensemble de la meute. Il vaut mieux avoir des chiens un peu froids et réservés que des chiens trop chasseurs et



© F.Fortin Rabillard



© M.Lebon



© J.Perney

incontrôlables. Une fois ces deux types de comportement écartés, la meute présente toutes les caractéristiques pour chasser à courre, faut-il encore pour qu'elle réussisse, qu'elle soit apte à ne chasser qu'un seul et même animal pendant le laisser-courre, dont la durée peut varier de une à cinq heures selon les animaux et les territoires.

### 3<sup>EME</sup> CARACTERISTIQUE : ETRE DE CHANGE

Pour cela, le chien de vènerie doit être de change. L'une des ruses essentielles d'un animal de vènerie est, durant la chasse, de retrouver des congénères identiques et de les livrer aux chiens en son lieu et place. Cette ruse renouvelée plusieurs fois garantit l'échec car, pour être forcé, un animal doit être couru pendant une période suffisamment longue, correspondant à la durée de la journée de chasse. Le chien de change est celui qui a compris qu'il ne doit chasser que le seul animal attaqué par la meute. S'il fait curée, il le comprend assez vite ; à défaut, c'est au veneur de lui faire comprendre en l'arrêtant sur les animaux sur lesquels il fait change pour le remettre sur l'animal de chasse. Mais fort heureusement le chien a un don supérieur à celui de l'homme, c'est sa faculté olfactive: si le veneur constate le change en voyant l'animal - qu'il n'est d'ailleurs pas toujours aisé de juger avec certitude - le chien lui réagit avec son nez : chaque animal chassé ayant sa propre odeur, dès que le chien constate qu'il ne perçoit plus le même sentiment, il sait que ce n'est plus le même animal qu'il chasse. Le chien de change s'arrête de

chasser. Il peut alors avoir deux réactions : soit revenir derrière le cheval du veneur pour l'avertir de l'erreur, c'est le chien de change vaincu ; soit rechercher au milieu des animaux de change son animal de chasse et le retrouver, c'est le chien de change convaincu. Tous les chiens d'une meute ne sont pas de change; certains le sont un jour et ne le sont pas d'autres ; certains le sont plus facilement sur certains animaux que sur d'autres. Il est évident qu'une meute dépourvue de chiens de change ne prend que rarement. A l'inverse, celle qui perce dans le change, c'est-à-dire qui comporte des chiens qui chassent leur animal dans une harde, assure le succès de l'équipage. Il est vrai que l'aptitude au change est aussi conditionnée non seulement par les qualités du chien mais aussi par celle la voie : lorsqu'elle est bonne, les chiens discernent mieux leur animal de chasse d'un change ; lorsqu'elle est mauvaise, c'est beaucoup plus difficile.

“  
Produire de beaux et bons chiens est l'objectif général de la cynophilie. Les chiens de vènerie l'atteignent excellentement puisqu'ils sont à l'évidence bons et sains, ce qui ne les empêche pas d'être également beaux.”

**Pierre ASTIE,**  
PRESIDENT du Club  
du Chien d'Ordre

### 4<sup>EME</sup> CARACTERISTIQUE : AVOIR DU NEZ

La 4<sup>e</sup> qualité d'un chien de vènerie est d'avoir du nez. Ce qui permet au chien de poursuivre l'animal de chasse et de le pousser sur ses fins, c'est le fait que, grâce à son odorat, il perçoit l'odeur laissée par l'animal chassé. C'est ce que le veneur appelle la "voie". Pour chasser à courre, il faut donc avoir des chiens qui ont du nez quelles que soient les circonstances du laisser-courre. Les veneurs savent bien qu'il y a certains jours, aussi bons soient leurs chiens, où il n'y a aucune voie, il vaut mieux rentrer au chenil.





© S. Levoye

Si un chien est vite c'est qu'il est nécessairement fin de nez. Mais il est vrai que dans un équipage, un chien collé à la voie peut être aussi d'une grande utilité lorsqu'un animal a pris une grande avance sur la meute. Le veneur dit qu'il se forlonge ; la voie a perdu beaucoup de son sentiment, il faut des chiens très appliqués, donc très collés à la voie, pour remonter celle-ci jusqu'à l'animal de chasse.

#### 5<sup>EME</sup> CARACTERISTIQUE : ETRE CRIANT

Une autre qualité que doit présenter un chien d'ordre au cours d'un laisser-courre est d'être criant. La musique des chiens est non seulement l'un des attraits de la vènerie pour l'homme mais elle est nécessaire à la pratique de la vènerie. Ce sont les cris des chiens qui permettent à l'homme de les situer, de les suivre, de les contrôler. En outre, ils conduisent l'animal sauvage, doté d'une résistance physique étonnante, à une perturbation telle qu'il ne peut plus pleinement l'utiliser. Le cri des chiens varie selon les phases du laisser-courre : il est rare lors du rapproché, éclatant au moment de

l'attaque, hésitant dans le change, glapissant dans le bât-l'eau, clairsemé au fourré, triomphant dans les abois.

“

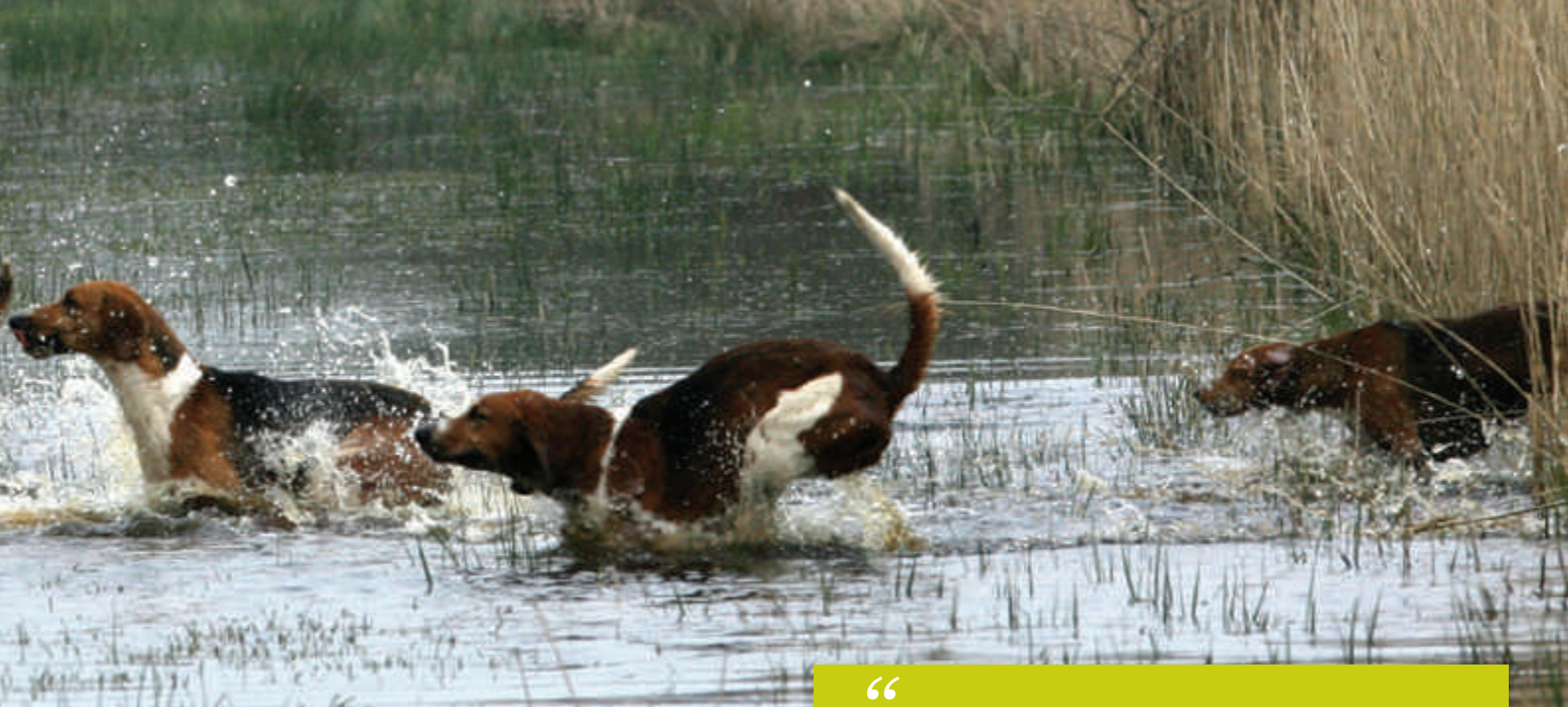
*La vènerie française est à l'origine même de la cynophilie française décrite magistralement dans l'ouvrage de Gaston Phoebus. La sélection du chien d'ordre nous a valu de profiter de l'expérience unique des veneurs des derniers siècles. Nous en tirons encore aujourd'hui un profit incontestable, l'essence même de la science de l'élevage du chien de race.* ”

**Christian EYMAR-DAUPHIN,**  
PRESIDENT de la Société  
Centrale Canine

#### CHAQUE CHIEN A SA PROPRE VOIX

D'ailleurs chaque chien a sa propre voix : le vrai veneur à la seule écoute de ses chiens est capable de les reconnaître. Mais de la voix point trop n'en faut ; elle ne doit être utilisée qu'avec discernement, raison et justification. Est encore plus néfaste que le chien silencieux, le chien qui se récrie sur rien, celui qui se récrie au delà de la voie ou sur la voie qu'il a déjà chassée. Ils doivent être impitoyablement écartés, car ils trompent les autres acteurs de la meute et l'homme qui la conduit. Ainsi les qualités d'un chien de meute, pour réussir dans son travail, sont très

diverses. Il est évident que chacun des soixante ou quatre-vingt dix chiens d'une meute d'un équipage ne peut les posséder toutes. L'extrême rareté du chien parfait, c'est-à-dire celui qui possède toutes les aptitudes énoncées ci-dessus, justifie le découplé



de plusieurs dizaines de chiens pour prendre un animal : chacun ayant une ou deux spécialités, l'addition de toutes permet d'avoir un lot de chiens parfait. Ce que doit rechercher le veneur n'est pas d'avoir des chiens possédant tous le même don mais d'avoir des chiens ayant des compétences diverses et complémentaires : à quoi cela servirait-il de n'avoir que des chiens vites si aucun n'est de change ; de n'avoir que des chiens de change mais qui n'avancent pas.

### LE VENEUR CONNAIT PARFAITEMENT LA VALEUR DE CHACUN DE SES CHIENS

Le veneur doit connaître la valeur de chacun de ses chiens et, dans leur découplé, construire son équipe du jour en fonction des difficultés du territoire et des conditions atmosphériques.

Certains ont comparé une meute à un orchestre où chaque instrumentiste, à partir d'une partition commune, joue une mélodie spécifique. Il en est de même d'une meute de chiens d'ordre où chacun, à la poursuite du même animal d'attaque, doit avoir un rôle particulier selon le déroulement du laisser-courre. La comparaison pourrait aussi être faite avec une équipe de football où tous les membres ont pour but de faire rentrer le ballon dans la cage de l'adversaire mais où chacun a sa place déterminée à l'avance sur le terrain. Quelle serait l'efficacité de cette équipe si les onze joueurs courraient

“

*La vènerie me semble être le marqueur du besoin de retour aux sources exprimé par nos concitoyens. Le chien est seul face à l'animal sauvage et libre. Point de technologie, point d'artifice. L'immersion dans un théâtre naturel disparu de longue date. ”*

**Bernard BAUDIN,**

PRESIDENT de la FNC

Fédération Nationale des Chasseurs

en même temps après le ballon? Quelle que soit la race à laquelle il appartient, le chien de vènerie doit être courageux, persévérant, chasseur, sage, créancé, criant, fin de nez, vite, intelligent, envoûté par l'envie de prendre, conscient de l'appartenance à la meute, docile à l'homme tout en étant suffisamment indépendant, vigoureux et élégant.

La qualité primordiale d'un chien d'ordre est son équilibre : équilibre dans sa morphologie mais aussi dans ses fonctions. Le veneur sait qu'un chien trop brillant n'a pas sa place dans un équipage. Il écrase la meute qui se fie totalement à ce leader et ne sait plus chasser lorsqu'il n'est plus là. La première qualité d'un chien de vènerie ne serait-elle pas finalement la modestie ? Tout compte fait, la meilleure des meutes ne serait-elle pas celle constituée d' "*honnêtes chiens*" ?







## LE CERCLE DES CAVALIERS VENEURS

*au service d'une discipline à part entière*

**I**l vient de loin et symbolise un des tout premiers pas de la civilisation. Les peintures rupestres montrent le cheval comme le cerf, le daim ou le sanglier. Autrefois ils étaient tous des proies. Puis l'homme a eu l'idée géniale de domestiquer le cheval qui lui a semblé fort, rapide et tellement utile. Il a inventé les ustensiles permettant de monter sur son dos et démultiplier sa force. L'équitation est née grâce à l'ingéniosité de nos ancêtres qui a créé tout d'abord l'arçon puis le mors, la selle, l'étrier. Le cheval devient incontournable pour la chasse, pour la guerre, offrant à son cavalier les grands espaces, la conquête mais aussi la nourriture. Nous avons donc une conviction, une révélation même : le premier cheval monté l'était par un veneur !

Tout au long des siècles qui suivirent, le cheval accompagne les grandes heures de la guerre et de la vènerie. On le retrouve sur les pièces de monnaie, les bas-reliefs des cathédrales, sur les toiles des peintres et sous le ciseau du sculpteur.





© A.Fréminet

“

*La vènerie offre une formidable deuxième carrière aux chevaux de courses, trot bien sûr mais aussi pur-sang, AQPS. Ils ont l'endurance, le mental et acquièrent facilement l'équilibre et le perçant nécessaire à la pratique de ce sport d'extérieur.* ”

**Pierre JULIENNE,**  
PRESIDENT  
des éleveurs de trotteurs

### **LE CHEVAL DE CHASSE AU COEUR DE LA CULTURE EQUESTRE**

Les exigences à l'égard du cheval de chasse ont permis l'amélioration de la race chevaline. Comme il est un athlète, on lui demande des performances d'endurance, de calme, de capacité de franchissement et l'élevage s'est fait dans ce sens. Le veneur contribue de façon fondamentale à l'amélioration des races autochtones. Uccello peint des chevaux lourds ressemblant aux animaux de trait, Lebrun montre des chevaux lusitaniens au XVII<sup>e</sup> siècle, l'élégance prend le dessus et au XVIII<sup>e</sup> apparaît le pur-sang, en Grande-Bretagne d'abord puis en France sur

les tableaux d'Oudry, puis de Dreux. Certains donneront la primauté aux besoins militaires et certes Colbert, en lançant les Haras Royaux, pensait bien à la remonte des régiments. Il intégrait cependant la vènerie parmi les exercices préparatoires indispensables à tout officier. Cette histoire vit toujours dans l'équitation moderne.

'équipe de France de saut d'obstacles - dont la veste est directement inspirée d'une tenue d'équipage - monte un parcours de chasse pendant que sur un champ de courses les pur-sang font un galop de chasse pour préparer le steeple (course au clocher destinée à entraîner les chevaux de chasse). Les policiers à cheval devant le Stade de France sont équipés avec une longe de chasse et leurs chevaux ont une tonte de chasse.

### **BON MENTAL, BON PHYSIQUE**

Le cheval de chasse est un athlète. Le choix des races a fait couler beaucoup d'encre et dans les bons manuels, de doctes veneurs expliquent les vertus

comparées des selle français, des anglo-arabe un peu chauds, des pur-sang fragiles et des trotteurs inconfortables et résistants. Soyons clairs. La plupart des races actuelles sont aptes à chasser à la condition d'avoir un bon physique (aplombs, dos etc.) un bon mental et de l'entraînement.

Louis XV chassait avec un cheval hispanique, Morny avec un pur-sang, le début du XX<sup>e</sup> a fait venir des hunters irlandais, la fin du siècle dernier a consacré le trotteur comme cheval universel. On voit aujourd'hui des andalous, des appaloosas, des chevaux arabes spécialisés en endurance, des selle français à fort courant de sang néerlandais ou allemand. Et tous chassent sans difficulté majeure comme les réformes de courses au galop ou au trot.

Il n'y a pas de race de cheval de chasse et la sélection doit se faire sur deux critères essentiels : le mental d'abord et le physique ensuite. Rien n'est plus vexant que de monter un beau cheval, sérieux dans son modèle mais à demi-fou. C'est d'abord dangereux pour le cavalier et les autres. C'est fatigant et à la chasse, le meilleur cheval doit se faire oublier pour permettre de suivre joyeusement, en harmonie. On dit qu'un cheval de chasse doit être bien dans sa tête. Le physique ne vient qu'ensuite et il compte pour accomplir l'effort demandé sans souffrir ou se blesser. Un bon dos, un rein court, des aplombs impeccables, des attaches basses, tout est dit mais il reste l'essentiel : la préparation.

#### **L'EQUITATION DE VENERIE : VERS UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE**

Un beau et bon cheval, au mental irréprochable demande à être nourri, soigné et entraîné comme tout autre cheval de sport. Les veneurs ont évolué, comme tout le monde du cheval. La nourriture est mieux choisie et la diététique équine a permis de mettre sur le marché des produits très performants. L'entraînement a aussi énormément évolué pour s'inspirer des pratiques du concours complet

et de celles de l'endurance. Si on abandonnait hier le cheval tout l'été au pré pour ne le reprendre que quelques semaines avant le début de la saison, cette pratique diminue parce qu'elle nécessite de re-faire la musculation et de remettre en souffle. Le cheval travaillé tout l'été affiche une forme meilleure. Il

est préparé par un cavalier à part entière, veneur de surcroît parce qu'il connaît le travail qui sera demandé l'hiver. Il faut aussi évoquer une autre forme d'entraînement, la chasse elle-même. Les Bizard, Maillé et plus récemment Bigot ou Parot, grands champions de sports équestres ont préparé leurs chevaux de sport à la chasse. D'autres grands champions d'Auteuil ont été mis en souffle et ont acquis un moral de gagnant en courant derrière les chiens.

“  
*L'équitation des veneurs,  
encolure libre, met leurs  
chevaux dans un équilibre  
naturel. Un exemple pour  
beaucoup de pratiquants de  
l'équitation sportive.*  
”

COLONEL Loïc de LA PORTE du  
THEIL, ancien Ecuyer en Chef  
du Cadre Noir de Saumur

#### **L'EQUITATION DE VENERIE, UNE DISCIPLINE RECONNUE**

L'équitation de vènerie est devenue une discipline reconnue par la Fédération Française d'Equitation qui a créé depuis 2002 le Championnat de France du Cheval de Chasse. Ces épreuves sont fondées sur l'endurance, la rectitude, le calme, la franchise. Les chevaux font l'objet d'un entraînement particulièrement exigeant et leurs cavaliers doivent affirmer une équitation de bon niveau, associant élégance dans l'utilisation des aides, précision, anticipation.

#### **7 000 CHEVAUX, UNE FILIERE EN PLEINE EXPANSION**

Eleveurs, vétérinaires, soigneurs, enseignants, maréchaux-ferrants, transporteurs, selliers, nutritionnistes, et combien d'autres professions consacrent tout ou partie de leur activité au cheval de chasse. C'est impressionnant et la vènerie joue une part active dans la filière cheval. Elle est discrète parce qu'elle intervient en aval. Elle est active et en croissance à la fois parce que la vènerie se développe et demande plus de chevaux et parce que le niveau et les compétences des veneurs augmentent.





© F.Toutée

Aujourd'hui, les exigences de préparation, de qualité de nourriture, de matériel ou de transport sont les mêmes que dans toute activité de loisir équestre. Les investissements ont tendance à augmenter avec des conséquences économiques déterminantes.

La vènerie permet de relancer une deuxième carrière pour les chevaux de course, trot ou galop, et chaque année, les entraîneurs proposent leurs "réformes". Elle constitue aussi un débouché pour les éleveurs de chevaux de sport ou de loisirs, une solution valorisante dans un marché qui a tendance à saturer.

L'Association des Veneurs a pris conscience de l'importance du

“  
*Au sein de la Fédération Française d'Équitation, la vènerie est l'une des plus anciennes disciplines de tradition. Ceux qui la font vivre sont porteurs d'un patrimoine culturel fort qui a permis de développer les qualités du cheval de sport et de loisir. Au même titre que les quelques 30 autres disciplines, la vènerie engendre cette passion du cheval qui fait aujourd'hui de l'équitation l'un des sports préférés des Français.*”

**Serge LECOMTE**

PRESIDENT de la  
 Fédération Française d'Équitation

cheval de chasse dans un processus économique et sportif et avance pour faire reconnaître le cheval comme un acteur essentiel. Une commission "Cheval de Vènerie" a été créée et réunit les élus et professionnels des maisons mères : galop, trot, sports équestres, élevage, loisirs. Sa mission consiste à tisser des liens avec la filière cheval dans son ensemble et déterminer des actions communes, des échanges et une bonne connaissance réciproque.

Elle travaille aussi sur la reconnaissance de l'équitation de vènerie et sa codification. Cela devrait permettre de continuer l'effort de qualité : une équitation juste pour un cheval bien mis, endurant et reconnu.





## ON DIT QUE ...

**... A LA CHASSE A COURRE,  
LE CHEVAL EST SECONDAIRE ET  
ACCESSOIRE, QUE LES VENEURS  
NE SONT PAS VERITABLEMENT  
CAVALIERS.**

## **FAUX !!!**

- Le cheval est indispensable pour pratiquer la chasse à courre. Aucun autre moyen de déplacement ne peut lui être substitué.
- Les veneurs entretiennent avec soin leur monture. Le Guide des Bonnes Pratiques en atteste. Il valorise le caractère sportif de cette équitation avec le championnat de France du cheval de chasse organisé sous l'égide de la Fédération Française d'Équitation (FFE) dont la vènerie est l'une des disciplines.





# LES USAGES ET ATTRIBUTS

## *du veneur : trompe et tenue*

**P**ar delà l'acte de chasse, la vènerie est aussi un magnifique spectacle sonore et visuel. L'éclat des trompes, la beauté de la meute qui chasse en ordre, la présentation des chevaux et la tenue des veneurs font partie intégrante de nos traditions, et contribuent au rayonnement de ce mode de chasse vis-à-vis du monde extérieur.

La tenue de vènerie est en elle-même un gage de *“bonne tenue”*. C'est Louis XIV qui au XVII<sup>e</sup> siècle réglementa ce qu'elle devait être, en s'inspirant assez largement de ce qu'était la tenue militaire de l'époque. A l'épreuve du froid et de la pluie, elle s'agrémentait cependant de dentelles et broderies peu compatibles avec l'exercice de la chasse ! Le peintre Van der Meulen nous renseigne bien à ce sujet.

Il fut alors décidé que chaque équipage, celui du roi et ceux des princes, aurait sa propre couleur. Bleu roy avec parements et poches écarlates pour le roi, rouge pour le comte de Toulouse, jaune chamois pour le prince de Conti, *“ventre de biche”* avec parements amarante pour les Condé.

Puis l'usage en fut repris par la noblesse, jusqu'à se poursuivre de nos jours avec les équipages contemporains.





© A.Courraud



© A.Courraud



### LA TENUE ACTUELLE

Selon que l'on chasse à pied (petite vènerie) ou à cheval (grande vènerie) elle diffère sensiblement mais conserve des points communs.

La veste lorsque l'on est à pied, ou la redingote à cheval, est en drap épais et résistant. Elle est aux couleurs de l'équipage. Parements (poches et col) sont en velours d'une couleur différente, parfois rehaussés de galons. Sous la redingote, ou veste, on porte le gilet de vènerie qui peut être de la même couleur que les parements ou d'une autre, avec ou sans galon selon les équipages. La couleur de la culotte de cheval fait également partie de la tenue d'un équipage. Le grand nombre de combinaisons possibles à partir de la couleur de la redingote, des parements, du gilet et de la culotte, fait que chaque équipage peut avoir une tenue qu'il est seul à porter.

Autour de sa redingote, le veneur qui chasse le cerf ou le sanglier peut porter le ceinturon de vènerie, galonné pour les boutons, en cuir pour les piqueux, dans lequel se trouve la dague et le porte-fouet. Redingote et gilet sont fermés par les fameux "*boutons de vènerie*". Là encore chaque équipage a le sien, agrémenté ou non d'une devise, et qui très souvent est une véritable pièce d'orfèvrerie. Cette coutume du bouton de vènerie n'est intervenue qu'à partir de la Révolution.

S'il était d'usage que le maître d'équipage "*accorde le bouton*" selon son bon vouloir, et sans contrepartie financière, de nos jours chaque membre d'un équipage constitué en association porte le bouton en contrepartie du règlement d'une cotisation.

“

*Le patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, et recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine.*”

Extrait de la Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO

Sous la redingote on porte une cravate de chasse blanche dite "*col de vènerie*", dont le nœud est fixé par une épingle de chasse, le bouton de l'équipage ou encore des crocs de cerf montés en épingle.

Les veneurs portent des gants blancs, ainsi que des bas blancs lorsqu'il est fait usage de bottes de vènerie avec de haut devants destinés à protéger le genou des branches. Ceux-ci peuvent être tenus par des jarretières. La tête n'est jamais nue, mais recouverte de la cape (bombe d'équitation), parfois le tricorné baptisé lampion pour les cavalières. En aucun cas les cavalières n'auront les cheveux libres sous la coiffe. Ceux-ci doivent être rassemblés sous la cape, ou retenus par un filet.

Les salariés de l'équipage, lorsqu'ils tiennent le rôle de piqueux, portent la même tenue, agrémentée d'un galon en forme de "V" retourné dans le dos, et sur le tour de la cape. La tenue de vènerie, on le voit, fait partie intégrante de l'histoire de notre art cynégétique. Elle est aussi et surtout une marque de respect vis-à-vis des autres participants



© A.Courraud



© A.Courraud



© J-L.Marie

et de tous ceux qui participent à la chasse. Les veneurs y sont très attachés.

### LES USAGES

Il est de tradition que la tenue soit impeccable au rendez-vous, la trompe parfaitement astiquée, et les bottes cirées. Il n'est pas d'usage de porter imperméable et autres vêtements de pluie lorsque le temps est humide ! La chasse se pratique l'hiver et le drap de vénerie est imperméable. Cependant, sans déroger à la tradition, certains veneurs portent une capeline sur les épaules de la couleur de la tenue. Le veneur ne porte sa tenue qu'avec son équipage, jamais lorsqu'il est invité dans un autre équipage. Dans ce cas il porte son gilet, et une veste d'invité de couleur noire ou gris foncé. Le maître d'équipage, lui, peut porter sa tenue en toutes circonstances. Lorsqu'il est invité, le veneur ne porte pas de trompe, et il prend soin d'enlever la flotte de son fouet. S'il veut lui être agréable, le maître d'équipage invitant peut l'autoriser à porter trompe et fouet, mais ce n'est jamais à la demande de l'invité.

### LA TROMPE

Utile, même indispensable aux laisser-courre, la trompe de chasse est aussi la plus belle ambassadrice de la vénerie, voire de toute la chasse. Elle appartient à l'histoire de nos terroirs et de la ruralité. Elle participe ainsi au rayonnement de notre patrimoine national et est indiscutablement une particularité culturelle française. Présente dans les églises pour célébrer en particulier Saint Hubert, elle retentit à la moindre occasion lors d'un événement agricole, d'une fête de la nature ou de la chasse. De nombreux

groupes de trompe se sont constitués partout en France pour répondre aux multiples sollicitations dont elle fait l'objet tant ses sonorités cuivrées sont unanimement appréciées. L'usage de la trompe de chasse remonte au XVII<sup>e</sup> siècle où elle fut créée afin de donner plus de faste à la vénerie royale. Très vite elle remplace les cornes et les cors qu'ont toujours utilisés les chasseurs pour communiquer entre eux. C'est à partir de 1705 que le marquis de Dampierre installe les fondamentaux en écrivant un répertoire de fanfares.

A la chasse, on en distingue de trois types :

★ **LES FANFARES D'ANIMAUX** (une vingtaine) qui permettent d'annoncer l'animal chassé.

★ **LES FANFARES DE CIRCONSTANCE** qui indiquent avec précision le déroulement du laisser-courre. On sonne ainsi le Départ pour la chasse, le Lancé, la Vue, le Changement de forêt, les points cardinaux, le Bât-l'eau, etc ...

★ **LES FANFARES DE MAITRES OU D'EQUIPAGES** ou encore celles dédiées aux forêts, qui sont traditionnellement sonnées en leur souvenir ou en leur honneur. De nombreux musiciens, en particulier depuis quelques décennies, ont cherché à explorer les possibilités musicales de la trompe de chasse. Certains sont devenus de véritables artistes et se produisent dans des concerts qui attirent un public considérable. Des compositions magnifiques ont été consacrées à la liturgie mais aussi à des interprétations très originales comportant des morceaux mélodieux appelés "*radoucis*". Les veneurs, de leur côté, ont à cœur de maintenir cette tradition musicale tant pour sa beauté que pour l'émotion qu'elle apporte aux laisser-courre.





## PLAISIR DE CHASSER, *pourquoi aime-t-on la vènerie ?*



ourquoi aime-t-on la vènerie ?

Les veneurs entretiennent avec leur mode de chasse un lien affectif fort, et souvent même très fort. Pour bon nombre d'entre eux, leur engagement équivaut au choix d'un mode de vie.

La vènerie est suffisamment riche pour que chacun de ses émules trouve en forêt des satisfactions qui vont le passionner mais qui ne seront pas identiques à celles de ses amis les plus proches. L'un "*chassera les chiens*" comme on dit dans le langage imagé du sud-ouest. L'autre sera principalement cavalier. Un autre sera un "*fondue*" de la nature.

Par delà cette diversité, huit mots clés permettent d'expliquer le plaisir de chasser à courre : la beauté, le mystère, l'aventure, l'éthique, la nature, l'amitié, le sport, un ailleurs.





## LA BEAUTE

Un écrivain célèbre, obsédé par la misère humaine, trouva une sorte de revanche dans l'adage *"la beauté sauvera le monde"*. La vènerie propose toutes sortes de beautés, au point que le veneur peut être d'abord un esthète.

Nos chiens sont le plus souvent, par leurs traits et dans leurs attitudes, d'une exceptionnelle beauté. Ils dégagent un sentiment d'élégance rare, faite à la fois de distinction et de force. Pour le veneur, le chien c'est l'essentiel, non seulement pour des raisons techniques, mais aussi pour des raisons esthétiques et sentimentales.

Nos chevaux sont, de plus en plus, beaux. Jadis, les maîtres, a fortiori les piqueux, se contentaient de montures qui nous paraîtraient aujourd'hui bien médiocres. De nos jours, la cavalerie des équipages est capable d'exercer une véritable séduction. Cette capacité n'est pas réservée aux

concurrents du Championnat de France du cheval de chasse qui sont extrêmement bien montés.

Nos forêts peuvent être, elles aussi, d'une extraordinaire beauté. Quand elles ont été aménagées jadis en une sorte de théâtre, avec leurs carrefours, leurs lignes et leurs layons, elles réservent des visions exceptionnelles. En Europe, aucun pays autre que la France ne possède de pareils monuments sylvestres.

Nos trompes de chasse, improbables instruments destinés à permettre la pratique de la musique pendant le courre, sont belles à voir et, encore plus, à entendre. Un joli *"coup de trompe"* dans le ton vènerie, entendu dans un moment crucial du laisser-courre au fond des bois, véhicule une incomparable émotion.

Nos tenues, bien coupées et bien portées, sont elles aussi, dans toutes leurs couleurs, porteuses d'une image de beauté. Peut-être déconcertent-elles le monde actuel, adepte d'une élégance vestimentaire

minimaliste. Mais personne ne contestera qu'elles ont de l'allure.

Enfin, cette ode à la beauté passerait à côté d'un élément essentiel si on omettait de souligner la beauté des animaux sauvages que nous chassons. Cerf, sanglier, chevreuil, renard, lièvre, lapin forment un bestiaire, qui a inspiré les artistes depuis des siècles, et reste un chef d'œuvre de la nature. Ce chef d'œuvre, contrairement au sentiment répandu que tout se dégrade dans notre environnement, reste intact.

### LE MYSTERE

La vènerie française s'exerce le plus souvent en forêt, dans une ambiance où domine le mystère. Ce contexte contraste beaucoup avec le *"tout voir et tout savoir"* recherché par le monde moderne. La forêt est un milieu fermé qui est l'antithèse de la transparence. L'essentiel s'y passe à l'abri des regards. Quand on voit, c'est par éclipses. Ces visions fugitives sont autant de chocs émotionnels qu'on mémorise. Le reste du temps, on compense le fait qu'on ne voit pas par le fait qu'on entend. Ecouter la voix des chiens est le moyen de deviner, de comprendre, de participer à une action qui, par le fait qu'elle est cachée, devient d'autant plus captivante. Les animaux que nous chassons s'appliquent à entretenir ce mystère. Ils vivent dans le monde sauvage, complètement étranger à notre monde organisé et rationnel, et se tiennent constamment à l'écart - sauf la nuit, quand ils vont chercher leur nourriture. Ceux qui ne les connaissent pas pourraient traverser mille fois les halliers de la forêt où ils vivent sans même soupçonner leur existence.

La voie, dont on parle du début à la fin de la chasse, est une autre source de mystère. Ce fil d'Ariane qui, grâce aux capacités formidables du nez du chien, nous relie à l'animal que nous chassons, est une source de perplexité plus souvent qu'un gage de certitudes. Pour une chasse par an où les chiens semblent accrochés à la voie comme un crochet à un rail, le reste du temps n'est que péripéties, hauts et bas, cassures et rétablissements, pour des raisons qui, neuf fois sur dix, échappent à l'homme.

Le défaut (il est bien rare qu'il n'y en ait pas au moins un) durant une chasse, et souvent même plusieurs) est un élixir de mystère. Comment l'animal chassé a-t-il disparu ? S'est-il définitivement évanoui ? Tel Hercule Poirot cherchant à élucider le *"mystère de la chambre jaune"*, le veneur croise son don d'observation et son esprit de déduction avec le flair de ses chiens pour essayer de renouer le fil de la poursuite. Ce travail dure souvent de longs moments et, au bout du compte, est loin d'être toujours couronné de succès.



© J.M. Guillot





© F.Toutée

### UN GOÛT D'AVENTURE

Un veneur part pour la chasse en quête d'aventure. Peut-être plus encore aujourd'hui qu'hier, car nous vivons dans un monde où tout est fait pour nous mettre à l'abri de l'improbable et nous épargner l'imprévu. La seule chose dont le veneur soit certain, c'est qu'il ne maîtrise jamais rien. Un excellent lot de chiens qui vient de prendre six fois d'affilée, va échouer cinq fois de suite sans qu'on se l'explique nécessairement. On dit alors sur un ton fataliste : c'est la chasse ! Car toute chasse, par définition, est incertaine, et constitue une aventure singulière. Et puis, il y a la dimension épique que l'aventure revêt parfois. Quand on a vécu certaines chasses, on en garde pour toujours le vivant souvenir. Elles ont le don d'ériger l'in vraisemblable en monument, et confortent la conviction que l'incroyable est plus fort que le vrai. Jadis les parcours improbables faisaient prime dans les histoires que les veneurs racontaient.

La vènerie moderne offre moins de circonstances de ce genre. Les animaux que nous chassons, beaucoup plus nombreux qu'autrefois, préfèrent aujourd'hui rechercher le change dans des parcours tournants. Et c'est bien ainsi car, sauf exception, nos meutes ne peuvent plus faire les grands débûchers de jadis. Il demeure qu'une *"belle chasse"* reste une chasse où on fait du chemin. Le plaisir tient alors en un mot : l'ivresse de la poursuite. Quand la chasse perce et ne s'arrête pas, on a le sentiment d'être emporté dans une affaire qui échappe au domaine de la gestion rationnelle des choses. Cette aventure cynégétique inspire aux veneurs des sentiments que d'autres vont chercher sur les océans, en montagne ou dans le désert.

### LE RESPECT D'UN CODE

En vènerie, on ne chasse pas de n'importe quelle manière, en se laissant guider par un instinct qui

indiquerait à l'homme le chemin le plus sûr pour aboutir à la prise. Tout au contraire, la vènerie est codifiée et suit une méthode qui a été définie à la Renaissance, puis perfectionnée au cours des siècles. De même qu'un connaisseur déguste le bon vin en appréciant mûrement chacune de ses qualités, le veneur observe le déroulement du laisser-courre. Il accorde toute son attention à la qualité du travail des chiens devant les défenses de l'animal chassé, et aux initiatives que les hommes chargés de les "servir" peuvent être amenés à prendre.

La méthode qu'on pourrait être tenté d'assimiler à un code d'honneur imposé par la morale, découle en fait pour une large part du respect nécessaire du chien.

Aimer les chiens, ne jamais les tromper sous aucun prétexte, les servir - c'est-à-dire les accompagner, les observer et les aider s'ils sont durablement incapables de surmonter seuls une difficulté - mais ne pas les supplanter... voilà ce qui s'impose si l'on veut que la meute l'emporte dans l'affrontement qui l'oppose à l'animal sauvage.

Comme on peut l'imaginer, ce rapport au chien joue un rôle essentiel dans le plaisir de chasser. Bien sûr, dans un équipage, tous les membres ne sont pas également proches des chiens. Pour celui qui conduit la chasse, ils sont comme les bras multiples qui permettent à la déesse Vichnu de s'imposer. Mais pour tous, c'est à travers le chien que s'exerce la passion de la chasse. Cependant le code qui régit la vènerie présente également une dimension éthique. Certains rêvent d'attribuer au veneur l'esprit d'un "preux chevalier". Pour reprendre Pascal, il n'est "ni ange, ni bête". Pas d'angélisme, car chasser est une prédation. Mais pas de bestialité non plus, car parvenir à la prise sans y mettre la manière ne saurait valoir. Pratiquer une belle vènerie implique un souci d'élégance et de loyauté qui doit inspirer la démarche de tout équipage. Ne pas préférer la prise - sous l'influence du langage sportif, on dirait volontiers le score - au strict respect de ce que la culture du veneur lui suggère de faire à chaque instant est la marque d'une belle chasse. C'est à cette condition que la vènerie mérite pleinement l'appellation d'art.

## L'ACCES AU TEMPS PERDU

Tout ce qui nous entoure, ou presque, subit les "outrages du temps". Et comme le rythme du temps qui passe nous donne le sentiment de s'accélérer, la recherche du temps perdu est devenue plus que jamais d'actualité. Jamais l'héritage - pour employer le mot dans le sens générique que lui donnent les Anglo-Saxons et qui désigne globalement le legs de ceux qui nous ont précédés - n'a été aussi passionnément choyé, c'est-à-dire inventorié, classé, protégé, restauré... Depuis Mérimée, on a donné aux monuments historiques une place qui va sans cesse croissante. Les musées, destinés à accueillir ce que les beaux-arts ont produit de meilleur, connaissent une faveur sans précédent. On s'intéresse maintenant au patrimoine immatériel sous toutes ses formes.







Bref, on admettait jadis implicitement, comme un mal nécessaire, que le progrès détruise le passé. L'esprit de notre époque veut au contraire qu'on fasse tout pour en conserver la trace. L'une des séductions exercées par la vènerie est de mettre ceux qui la pratiquent en correspondance vécue avec le passé. Car le veneur du XXI<sup>e</sup> siècle chasse, dans une large mesure, comme ceux des six siècles précédents. Pour une raison très simple : le comportement du chien et celui de l'animal qu'il chasse échappent complètement au temps. Ce sont, comme dit le vocabulaire des sciences modernes, des *"invariants"*. Quand nous partons à la chasse, nous allons à la rencontre de Du

Fouilloux (*"La vènerie"*, 1562) et de d'Yauville (*"La vènerie"*, 1788). Quelle autre activité humaine peut se prévaloir d'être à ce point un moyen d'échapper au temps ? Au demeurant, la démarche du veneur n'est pas inspirée par une sorte de préciosité intellectuelle. Pour lui, la vènerie constitue plus simplement un accès direct à la nature atemporelle. Immérgé dans un milieu sans âge où la présence de l'homme reste très discrète, il s'y trouve de plain-pied avec les caractéristiques essentielles du vivant depuis l'origine du monde. Le sauvage régresse et tend peu à peu à disparaître de la surface de la terre. Pourtant, il constitue encore la toile de fond de nos laisser-courre. Ce contact privilégié avec les ressorts d'une nature authentique est, pour ceux qui en ont compris le sens, attirant et même souvent fascinant.

### LE PARTAGE ET L'AMITIE

La chasse, sous la quasi-totalité de ses formes, a toujours été un vecteur de communion entre les hommes. Un rendez-vous de chasse est un moment dédié au partage. Avant la chasse, pendant la chasse, après la chasse, l'amitié constitue un lien essentiel entre chasseurs. Cette vérité générale s'applique à la vènerie encore plus et mieux qu'à n'importe quelle autre forme de chasse. Parce que la vènerie est, par essence, une chasse collective. Les chiens oeuvrent pour le compte de tous, ceux qui ont la charge de l'équipage, ceux qui font partie de l'équipage, ceux qui sont invités, ceux qui appartiennent au pays et suivent la chasse par divers moyens (leurs jambes, leur vélo, leur voiture). Tout le monde prend part à un seul et même événement. Nul ne peut s'en distinguer pour parvenir à quelque accomplissement personnel.

La conséquence de cet état de fait est que la vènerie favorise grandement les rapprochements et les relations d'amitié entre ceux qui la pratiquent. Elle crée entre eux, quelles que soient leur origine, leur implication, un lien social fort. Des sociologues (Michel et Monique Pinçon Charlot, du CNRS) ont analysé et décrit ce *"fait social total"* dans leur livre sur la vènerie, en le qualifiant d'exceptionnel.

Au-delà du fait que tous ceux qui prennent part au laisser-courre entrent dans une relation de groupe, l'appartenance à un équipage crée entre tous ses membres une relation à caractère quasi-familial. On est rarement veneur par fouda ou par intermittences. Au contraire, les carrières de veneur qui s'étendent sur des décennies, voire sur toute une vie, sont fréquentes. Dans ces conditions, les équipages tissent entre leurs membres un réseau de liens d'une densité et d'une pérennité relativement rares dans le monde actuel. Bien sûr, comme dans beaucoup de familles, il peut apparaître au sein et autour des équipages des tensions qui sont à la mesure de l'intimité partagée. Elles sont la contre-épreuve du fait que les veneurs vivent ensemble quelque chose d'exigent qui dépasse les sentiments animant la plupart des associations dont le monde actuel est si friand.

### AU GRAND AIR

Définir la chasse à courre comme un sport reviendrait à la réduire à un seul de ses aspects. Oublier que celui-ci existe ne serait pas davantage fondé.

Chasser à courre conduit à déployer une activité physique qui dépasse en durée et en intensité celle de bien d'autres exercices sportifs, réputés salutaires. Quand on suit à pied, à travers les champs et les bois, une meute à la poursuite d'un lièvre ou d'un renard, on doit faire preuve de réelles qualités de coureur de fond. On parcourt au moins 10 à 15 kilomètres, sur un sol inégal, parfois lourd. Quand on suit à cheval, en forêt, la chasse d'un cerf, d'un sanglier ou d'un chevreuil, on doit être à l'aise avec ce qu'on appelait autrefois l'équitation d'extérieur. Il n'est pas d'usage chez nous de sauter les obstacles - si ce n'est les fossés, mais il faut savoir franchir toutes les difficultés qui se présentent. Et il faut savoir mener son cheval dans de bonnes conditions jusqu'au terme d'une randonnée qui dépasse généralement les 30 kilomètres. Le veneur à pied qui a couru plus de 2 heures, le veneur monté qui est resté à cheval plus de 3 heures savent que la vènerie est physiquement exigeante. Elle maintient d'ailleurs ceux qui la pratiquent en bonne forme, parfois jusqu'à un âge très avancé.

Le plaisir retiré de cette activité physique est d'autant plus sain que celle-ci s'exerce en plein air, et par tous les temps. On se baigne sur les plages en été. On se promène volontiers dans la campagne au printemps. Mais on chasse en automne et en hiver. Cette période de l'année peut réserver de très belles journées. Mais elle comporte aussi des temps plus ingrats, et même des circonstances atmosphériques éprouvantes. Le veneur et ses chiens sortent par tous les temps, sauf impossibilité due à un sol rendu dangereux par la neige et la glace. La pluie ou le froid ne constituent en rien des obstacles ou des excuses. Alors que les citadins tendent à vivre calfeutrés dans leurs immeubles et leurs véhicules pendant cette moitié de l'année, le veneur la passe au grand air. Il y goûte le plaisir de l'alternance des saisons.

### UN AILLEURS

Encore une raison d'aimer la chasse à courre : elle procure à ses fidèles un fantastique moyen de s'échapper. On a toujours besoin d'un ailleurs. Cette aspiration est de tous les temps. Le rythme exigeant et le caractère parfois oppressant du monde moderne la rendent encore plus forte. Quand on passe une journée dans un univers complètement différent où toute trace de civilisation s'efface pratiquement, quand on reste de longs moments à pied ou à cheval à la poursuite d'un animal dont le comportement appartient à un autre monde, on vit une expérience particulière. C'est une sorte d'immersion dans un bain où l'on oublie tout et duquel on ressort pour ainsi dire "*lavé*" de tout. Nos contemporains recherchent aujourd'hui des moyens de se ressourcer, physiquement et mentalement, et vont les trouver très loin. La pratique régulière de la vènerie dans nos forêts en est un, d'une efficacité prodigieuse, et souvent à notre porte.

Voilà donc huit raisons d'aimer la chasse à courre. Chaque veneur pourra en ajouter encore une ou deux autres, qui lui seront propres. Toutes se rejoindront et s'imbriqueront dans un ensemble composite, à peu près inextricable, qui sera le plaisir de chasser de chacun.





# LA VENERIE APPARTIENT

## *au patrimoine culturel français*

**L**a vènerie n'est pas seulement un art mais l'une des sources de l'art. Toute personne de bonne foi à qui il a été donné d'assister à une chasse à courre ou à une démonstration d'équipage lors d'une des nombreuses fêtes de la chasse et de la nature ne saurait nier la dimension esthétique de la vènerie, cette dramaturgie à la fois ritualisée et sauvage. De la vue à l'ouïe, les sens artistiques primordiaux y sont constamment sollicités. Rien de surprenant donc si la vènerie, qui, davantage qu'un sport est un art en soi, ait aussi été une source de l'art. La peinture, la sculpture, la littérature, la musique, l'architecture, les arts décoratifs, et les plus humbles arts populaires en portent témoignage. Le plus remarquable, sans doute, est que cette source d'inspiration se soit maintenue sans faille et sans rupture du Moyen Age à nos jours, quand d'autres thèmes artistiques se sont épuisés ou ont cessé d'inspirer les créateurs.

La religion, la guerre, l'amour... et la chasse ont été les thèmes les plus fréquemment représentés par les peintres et les sculpteurs. Dès les temps préhistoriques, nos ancêtres ont magnifié sur les parois des grottes les animaux dont ils admiraient la puissance et la beauté, autant que ceux qu'ils chassaient. Cette aura particulière n'a cessé de nimber les principaux animaux de vènerie, le cerf, symbole de régénération et d'éternité, le sanglier, emblème de sauvagerie et de puissance, le loup, longtemps vénéré pour sa ruse et son endurance. Sans remonter jusqu'à l'Antiquité dont les artistes célébrèrent parmi toutes les formes de chasse la chasse à courre, notre Moyen Age a illustré la vènerie dans les enluminures tantôt fraîches et naïves tantôt exceptionnelles de précision et de poésie qui ornaient les premiers livres de chasse qui nous sont parvenus, comme *Le Livre du Roy Modus* attribué à Henry de Ferrières, *Le Trésor de Vénerie* d'Hardoin de Fontaine Guérin, le *Roman de Déduit de Gacé de La Bigne*, et, surtout *Le Livre de la Chasse* de Gaston Phébus dont les admirables enluminures dues au Maître de Bedford peuvent rivaliser avec celles des *Très Riches Heures* du duc de Berry.



# LES SOURCES DE L'ART :

## *de nouvelles représentations*



u fur et à mesure que les règles de la vènerie étaient fixées et que son déroulement rituel se théâtralisait, sa représentation artistique évoluait de l'exaltation d'exploits plus ou moins héroïques vers une mise en scène plus complexe, où la place de l'homme dans la nature et la valeur morale de la chasse étaient accentuées, comme en témoignent Paolo Ucello, Pisanello, ou Albrecht Dürer.

Si une certaine fantaisie anime certaines gravures de Stradanus, qui présenta, au XVI<sup>e</sup> siècle un panorama complet de toutes les formes de chasse, le souci de vérité prévaut dans les gravures de Ridinger ou dans les cartons de Bernard van Orley pour les célèbres tentures des Chasses de Maximilien, où le génie de la couleur et de la composition le dispute au sens scrupuleux du détail. Des races de chiens aux tenues des veneurs et aux péripéties des laisser-courre, ce chef d'œuvre des maîtres lissiers de Bruxelles offre une vision exacte de la chasse et de son importance sociale à la Renaissance. Des Valois aux Bourbons, de François I<sup>er</sup>, Charles IX et Henri II à Louis XIII, Henri IV, Louis XIV, Louis XV et jusqu'à Charles X, une même passion pour la vènerie se transmet d'une dynastie à l'autre, tandis que le mécénat royal permet aux artistes de déployer leur talent sans contraintes. Ainsi, Jean-Baptiste Oudry et Alexandre-François Desportes immortalisent les chiens et les chasses de Louis XIV et de Louis XV, suivant les laisser-courre et dessinant sur le motif, de sorte que le roi pouvait nommer sur les tableaux exécutés par le peintre les chevaux qu'il avait montés. Après la Révolution qui met fin à la vènerie royale et princière, le Directoire, avec Barras, puis le Consulat et l'Empire, avec Napoléon, renouent, pour des raisons de prestige, avec les laisser-courre. Le peintre officiel de ces chasses est alors Carle Vernet, dont l'œuvre prolifique, abondamment reproduite par la gravure, aborde la vènerie sous tous ses aspects, y compris humoristiques, comme le feront les Anglais, tel Cecil Aldin, au XIX<sup>e</sup> siècle. Déjà esquissée dès avant la Révolution par les Orléans, l'anglomanie se répand, tant dans la manière de chasser, qui privilégie la vitesse des chiens britanniques, que dans la représentation mondaine de la chasse à courre.



Cette autre *“Querelle des Anciens et des Modernes”*, reflétée par les écrits du marquis de Foudras, s’exprime dans les œuvres contrastées d’Alfred de Dreux, ou de petits maîtres comme le comte de Montpezat, plus sensibles à l’élégance des amazones, à la beauté des chevaux, et à l’ostentation sociale, qu’au *“vérisme”* rude de la vènerie, qu’illustrent le pinceau dramatique de Louis-Godefroy Jadin et de Gustave Courbet, ou précis d’un Charles de Condamy, d’un Jules Gélibert ou d’un Charles-Olivier de Penne. Plus tard dans le siècle, René Princeteau, qui fut le professeur de Toulouse-Lautrec, prolonge cette veine *“vériste”*, tandis que le baron Finot, père du steeple-chase français, trahit dans ses aquarelles de petit format l’influence de l’impressionnisme.

Bien loin de marquer un essoufflement, le XX<sup>e</sup> siècle et le début du XXI<sup>e</sup> siècle témoignent, tout à l’encontre, d’un renouvellement de la représentation artistique de la vènerie. Jamais, sans doute, il n’y eut

autant d’artistes inspirés par l’univers de la chasse, et notamment de la chasse à courre, ni autant de talents divers. Rien de commun entre l’art teinté de classicisme de Karl Reille, d’Arnaud Fréminet,

d’Emmanuel Frachon, ou d’Antoine de La Boulaye et le trait acéré de Pierre-Yves Trémois, la touche légère et suggestive de Matthieu Sordot, la finesse d’un Xavier de Poret ou d’un Blaise Prud’hon et la puissance expressive d’une Catherine Farvacques ou d’un Patrice Bac, pour n’en citer que quelques uns. La sculpture n’est pas en reste, depuis les statuettes de cerfs et de sangliers en bronze de l’époque gauloise jusqu’aux

chevaux, aux chiens, et aux cervidés si criants de vérité d’Antoine-Louis Barye, de Pierre-Jules Mène, d’Auguste Cain, de Jules Moigniez, de Christophe Fratin, de Geoffroy de Ruillé, de Gaston d’Illiers ou du comte du Passage, en passant par les célèbres statues de Diane, comme celle du château d’Anet due à Jean Goujon.

“

*La vènerie a suscité depuis la plus haute Antiquité d’admirables réalisations artistiques et un véritable art de vivre*”

”

Bénédicte PRADIE-OTTINGER,  
CONSERVATEUR du Musée  
de la Vènerie à Senlis





© Alfred de Dreux



© Carle Vernet



# LE LANGAGE DE VENERIE

## *un lexique cynégétique inspirant*

**C**omme toute activité spécifique, la chasse a généré et forgé sinon un langage, du moins son propre vocabulaire. Empruntant au latin, au celtique, aux langues germaniques, le lexique cynégétique, de l'aveu même de Pierre Larousse, a enrichi la langue française de son vocabulaire et de la saveur de ses tournures. Particulièrement dans la vénerie et la fauconnerie qui, davantage que la chasse à tir, ont fourni les gros bataillons du langage cynégétique.

S'il se révèle, parfois, source de clivage ou d'exclusion, le parler des chasseurs embrasse l'ensemble du monde sauvage et le donne en partage à tous, qu'ils soient ou non adeptes du noble déduit. *"Rompre les chiens", "être aux abois", "faire buisson creux", "ameuter", "marcher sur les brisées", "démêler la voie", "faire les devants", "prendre le contre-pied", "éventer", "les faux fuyants", "fin limier", "pauvre hère", "lever un lièvre", "détourner", "aller à la curée"* : autant d'expressions, devenues usuelles, forgées à la chasse !

Cette langue singulière et haute en couleurs, les grands traités de vénerie, depuis le Livre de la chasse de Gaston Phébus

jusqu'au Manuel de vénerie de Le Coultoux de Canteleu en passant par les classiques des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Du Fouilloux, Robert de Salnove, Le Verrier de la Conterrie et d'Yauville, l'ont fixée, enrichie et illustrée. S'il a surtout inspiré les peintres et les sculpteurs, le noble déduit n'en a pas moins séduit les écrivains, qu'ils soient poètes, moralistes, romanciers ou dramaturges. Il faut citer Ronsard, Marot, Jodelle, La Fontaine, La Bruyère, et Saint-Simon. Pour sa part, le XIX<sup>e</sup> siècle peut revendiquer Chateaubriand, Vigny, Balzac, Flaubert, Maupassant, Tourgueniev, sans négliger le marquis de Foudras, dont le succès ne s'est jamais démenti depuis le Second Empire.

“  
*Loin de rien devoir à la langue usuelle, la vénerie l'a enrichie de bon nombre d'expressions imagées, pittoresques, qui de la bouche des veneurs sont passées dans celles de tout le monde*  
”

**Pierre LAROUSSE,**  
LEXICOLOGUE (1864)

Cette veine cynégétique irrigue aussi et encore le XX<sup>e</sup> siècle avec Henri Vincenot, Paul Vialar, Jean de La Varende, et surtout Maurice Genevoix, dont la majeure partie de l'œuvre célèbre ou explore les mystères de la forêt, et l'affrontement immémorial entre gibier et chasseurs. Origine *"la plus simple, la plus complète, et la plus parfaite de la chasse"*, selon Vialar, la vénerie couvre toutes les époques et, tout au long de son histoire, a suscité une moisson de chefs d'œuvre, inspiré des générations d'artistes.





© Les Zooms du Flanache

château de CHANTILLY

## CHATEAUX DE PRESTIGE, *une origine : la passion de la vènerie*

C'est à la passion de la chasse à courre que les plus fameux châteaux des Valois et des Bourbons doivent leur origine. Chambord, bien sûr, conçu pour les plaisirs cynégétiques de François I<sup>er</sup>, mais aussi Fontainebleau, Versailles qui fut d'abord un rendez-vous de chasse de Louis XIII, Chantilly, haut lieu de la vènerie des Condé, Marly où Louis XIV aimait à chasser et se divertir en petit comité, sans omettre les nombreux pavillons de chasse de Louis XV, tout autour de Paris, ou Compiègne qui vit les fastes de la vènerie de Napoléon III. Quant aux forêts domaniales si prisées des promeneurs de la région parisienne, leurs carrefours et leurs allées disposées en étoile n'avaient à l'origine d'autre raison d'être que le déploiement des équipages royaux et les facilités offertes aux suiveurs de l'époque.



© S. Marchand

“  
La forêt et la vènerie sont des éléments consitutifs de l'identité du château de Fontainebleau. Nos liens sont forts, nous avons partie liée.”

**Jean-François HEBERT,**  
DIRECTEUR du  
château de Fontainebleau



château de CHAMBORD





## ORGANISATION & GOUVERNANCE *de nos associations*

hasser est un acte militant.

Les veneurs savent que leur avenir est entre leurs mains, ils savent aussi que chasser à courre au XXI<sup>e</sup> siècle est un acte militant. La Société de Vènerie leur a proposé en 2010 une nouvelle architecture de leurs associations, une révision profonde de leurs statuts et de nouvelles méthodes de gouvernance.

Une communauté a besoin d'un ensemble de valeurs et de références communes afin de garantir sa cohérence, de guider ses actions et de doter ces dernières d'une légitimité et d'un sens. Les valeurs constituent le ciment d'un projet collectif, elles sont un préalable incontournable à une volonté d'agir ensemble. La vènerie a construit les siennes autour d'une notion fédératrice, celle du respect. Respect de l'animal chassé, bien sûr, c'est toute l'éthique de la vènerie. Le respect de la nature, c'est notre dimension écologique. Le respect d'autrui qui présuppose un esprit d'ouverture et le sens de la courtoisie. Le respect de notre culture et de nos us et coutumes, l'ADN de notre identité. Et enfin le respect de nos chiens et de nos chevaux qui débouche sur le plus noble des sentiments, celui de l'amour.

La nouvelle Société de Vènerie a cherché à se professionnaliser, elle est en marche et s'appuie dorénavant sur des structures solides et déterminées à faire entendre sa voix.

Sa force principale réside sur les très nombreux bénévoles qui œuvrent partout en France à enrichir les multiples facettes de l'identité de la vènerie.



## UNE ARCHITECTURE RECENTE (2010) TOURNEE VERS L'ACTION

- **LA SOCIÉTÉ DE VÈNERIE**, sorte de maison mère, fédère, coordonne et anime l'ensemble des structures et projets importants. C'est elle qui impulse la ligne stratégique. Elle est composée d'un comité directeur (4 personnes) élu par les 42 membres de l'Assemblée Générale qui valident les priorités (24 administrateurs de l'Association des Equipages, 16 administrateurs de l'Association des Veneurs, le président de l'Association des Jeunes Veneurs et le président du Club du Chien d'Ordre)

\* Les deux associations historiques de la vènerie représentant les équipages (Association des Equipages) et les veneurs (Association des Veneurs) interviennent sur des registres différents.

### - L'ASSOCIATION DES EQUIPAGES

Elle regroupe les quelque 400 équipages et se concentre principalement sur tous les sujets qui concernent la pratique de la vènerie.

### - L'ASSOCIATION DES VENEURS

La seconde représente tous les pratiquants et sympathisants et se consacre davantage à des objectifs de communication interne et externe.

### - LES DELEGUES REGIONAUX

Soucieuse d'entretenir des relations de proximité et d'échange avec les équipages et les veneurs, la Société de Vènerie s'appuie sur des Délégués Régionaux, sorte de préfets de la vènerie.

Ils participent activement aux décisions générales, relaient les informations et les font remonter.

**HUIT COMMISSIONS** ont été créées. Véritables centres d'expertise, elles sont composées de bénévoles impliqués et experts dans leur domaine.

\* Trois sont dédiées aux équipages : l'une gère les dossiers de création d'équipage, une autre veille au respect des bonnes pratiques et la 3<sup>e</sup> apporte une assistance juridique.

\* Les cinq autres commissions attachées à l'Association des Veneurs correspondent aux domaines

clé de nos activités. Elles participent activement aux projets de communication.

. **LE CLUB DU CHIEN D'ORDRE** poursuit depuis plusieurs décennies des actions concrètes (concours, visites de chenil, colloque...) visant à améliorer les races de chiens de vènerie. Ce club adhère à la Société Centrale Canine.

. **LE CERCLE DES VENEURS CAVALIERS** prend en charge les dossiers liés au cheval de chasse : championnat de France du cheval de chasse, guide des bonnes pratiques, relations avec la filière cheval...

### . LA COMMISSION ANIMAL ET ECOLOGIE

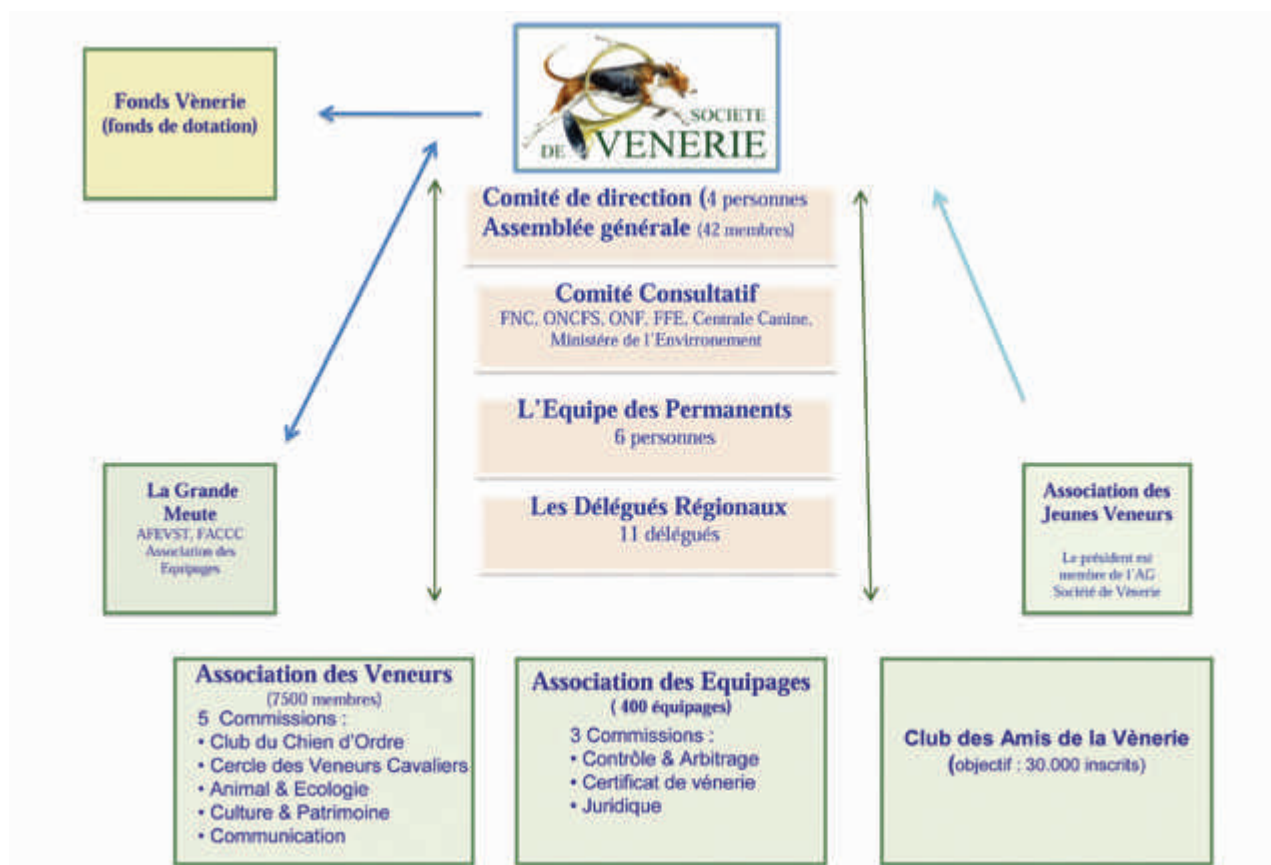
Le colloque tenu en 2011 à Fontainebleau a été l'occasion de mettre en valeur les convergences existant entre la vènerie et l'écologie. Plusieurs pistes de réflexion se sont vite dégagées en ce qui concerne la sauvegarde des milieux naturels et des continuités écologiques, le maintien des espèces et de l'instinct sauvage de la faune chassée, l'équilibre forêt-gibier, le dérangement.

. **LA COMMISSION CULTURE & PATRIMOINE** initie des projets permettant de faire reconnaître la vènerie comme un bien culturel de notre patrimoine français. Expositions, colloques, conférences, reportages, attribution de prix sont autant de formes contemporaines qui peuvent participer au rayonnement de notre culture et de notre identité.

. **LA COMMISSION COMMUNICATION** veille à la réalisation de projets qui sont conduits chaque année. De nombreux supports ont vu le jour : site internet, publications numériques, brochures, chartes... La revue Vènerie compte près de 8000 abonnés, elle est une vitrine essentielle pour notre image et un support de communication particulièrement apprécié tant vis-à-vis de l'interne que de l'extérieur. Internet devient un axe central pour diffuser notre communication. La vènerie française est plus déterminée que jamais à faire valoir ses atouts, à défendre ses valeurs.

### LES AMIS DE LA VENERIE

A travers "*Les Amis de la Vènerie*", nous cherchons à réunir les suiveurs, les sympathisants, l'ensemble



des chasseurs, les visiteurs des fêtes de vénérerie, les familles de veneurs et ainsi rassembler plusieurs dizaines de milliers de supporters. La lettre trimestrielle des amis envoyée par Internet rencontre un vrai succès, elle est un bon moyen d'entretenir une relation suivie avec tous.

### LE COMITE CONSULTATIF

Soucieuse d'entretenir des relations étroites avec les administrations qui nous entourent, un Comité Consultatif a été créé. Il réunit l'Office National des Forêts, la Fédération Nationale des Chasseurs, l'Office National de la Chasse et la Faune Sauvage, la Société Centrale Canine, la Fédération Française d'Equitation. L'heure est aussi aux alliances. La Société de Vénérerie entretient des liens étroits avec les jeunes veneurs et a créé avec les chasseurs aux chiens courants (FACCC) et les déterreurs (AFEVST) une structure dédiée : la Grande Meute. L'ambitieux programme mis en place nécessite des moyens financiers conséquents.

Le Fonds Vénérerie offre aux donateurs que ce soit à titre individuel où à travers leur société la possibilité de soutenir nos initiatives en profitant d'avantages fiscaux identiques à ceux des associations reconnues d'utilité publique.







## SONDAGE C.S.A

### *Les Français et la chasse à courre*

**I**l était important de savoir si les affirmations insistantes de nos opposants selon lesquelles les Français réclameraient en très grande majorité l'abolition de la chasse à courre, étaient fondées. La Société de Vènerie a donc confié à l'un des Instituts de sondage français les plus réputés, le soin de réaliser une enquête d'opinion auprès de nos concitoyens.

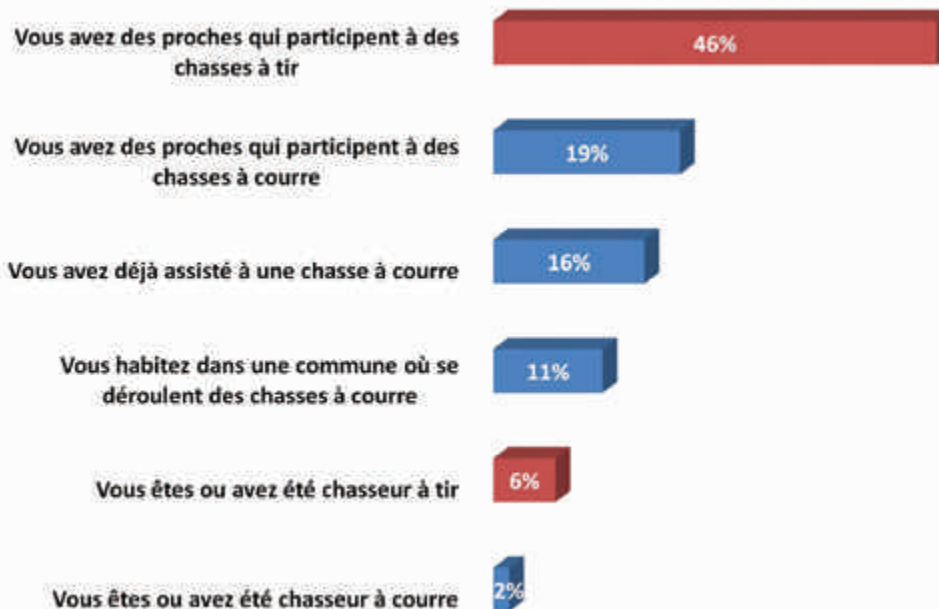
Nous voulions en effet savoir quel niveau de connaissance les Français ont de la chasse à courre, s'ils se sentent concernés ou pas par ce mode de chasse et quelle image ils en ont. Nous voulions aussi vérifier comment ils réagissent à certains arguments sur la réalité de la vènerie : le fait qu'elle représente un patrimoine culturel considérable, qu'elle participe à l'animation sociale dans nos campagnes, qu'elle ne présente pas de danger pour les riverains et autres usagers de la nature, que l'animal chassé échappe à la poursuite de la meute trois fois sur quatre... Une démarche légitime et une méthode moderne pour comprendre et apprécier la perception de la vènerie par la société d'aujourd'hui.

Pour une vènerie consciente de l'évolution des mentalités et soucieuse de s'intégrer harmonieusement au monde de notre époque, cette enquête est aussi l'occasion de faire le point sur la société qui nous entoure.

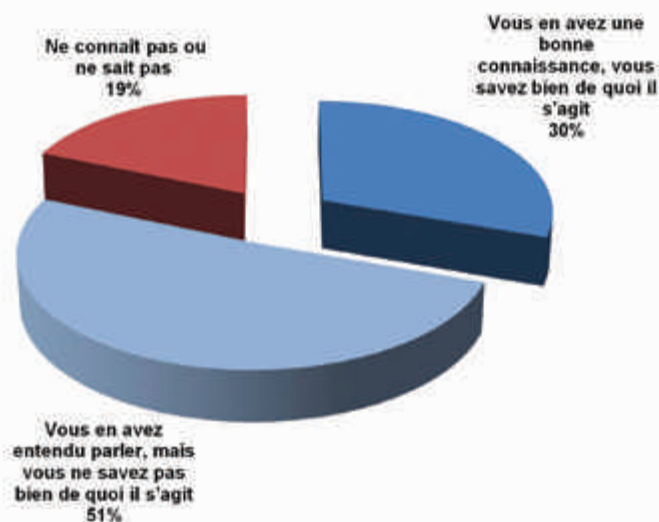




### **Vous personnellement ...**



### **Quelle connaissance avez-vous de la chasse à courre ?**



EN MAJORITE, LES FRANCAIS NE CONNAISSENT PAS LA CHASSE A COURRE  
 A peine **1.6%** des Français déclarent pratiquer ou avoir pratiqué la chasse à courre. Plus des **2/3 (68%)** n'ont jamais été de près ou de loin en contact avec la chasse à courre. Rien de surprenant à tout cela.

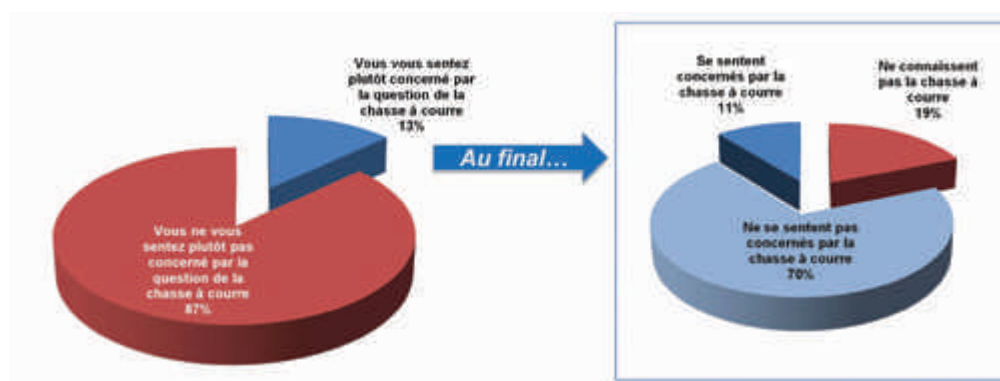
#### **LA VENERIE SOUFFRE D'UN PROBLEME DE COMMUNICATION**

- . **51 %** des Français déclarent avoir une connaissance plutôt floue.
- . **19%** ne savent pas du tout ce que c'est.

## Quelle est votre attitude sur la question de la chasse à courre ?

■ **PARMI CEUX  
QUI DECLARENT CONNAITRE ...**

■ **AU TOTAL,  
PARMI LES FRANCAIS ...**



### **LES FRANCAIS NE SE SENTENT PAS CONCERNES PAR LA CHASSE A COURRE**

. Parmi ceux qui déclarent connaître la chasse à courre ou en avoir entendu parler, **87%** ne se sentent pas concernés par la question.

Notons également que :

. ce constat est encore plus fort chez les agriculteurs (**95%** pas concernés) et chez les habitants des zones rurales (**86%** pas concernés) alors que cette activité cynégétique s'exerce évidemment en milieu rural.

. Il n'y a pas de clivage politique sur ce sujet : pas concernés à gauche (**85%**), pas concernés à droite (**90%**). Ce n'est pas non plus une question de catégorie socio-professionnelle (CSP) : CSP+ non concerné (**89%**), CSP- (**84%**).

\* CSP + : chef d'entreprise, professions libérales,...

\* CSP - : ouvriers, artisans, agriculteur,...

“

*Cette étude met en évidence des enseignements intéressants pour affiner la posture de la chasse à courre vis-à-vis des Français. La grande majorité des Français se déclarent indifférents à la chasse à courre (70% en ont une connaissance nulle ou partielle ; 89% ne se sentent pas concernés), ce qui limite la portée des opposants, mais qui milite aussi pour une meilleure communication pour laquelle le thème du respect de la nature (mode de chasse sans danger, prise rare et minime, ...) apparaît comme particulièrement pertinent.*

”

**Isabelle PANHARD,**  
DIRECTRICE des Etudes au CSA



## IL EXISTE NEANMOINS UN DEFICIT D'IMAGE AUTOUR DE LA CHASSE A COURRE

Alors que **13%** des Français ont une bonne image de la chasse à courre.

**39%** sont sans opinion : ils ont une image ni bonne ni mauvaise. Ce chiffre est particulièrement élevé. Si on y rajoute ceux qui ne connaissent pas (**19%**), on constate que plus d'un Français sur deux ne s'est pas forgé vraiment d'opinion.

. **47%** des connaisseurs (soit **48%** des Français) ont malgré tout une mauvaise image de la chasse à courre. Ce chiffre est à mettre en regard avec celui obtenu par la chasse en général (**38%** ont une mauvaise image).

Autant il est faux et exagéré de dire que les Français sont contre la chasse et la chasse à courre en particulier, autant il faut reconnaître qu'elles ne sont pas particulièrement bien perçues. Problème de communication, fracture avec le monde rural et ses pratiques, simple méconnaissance de l'activité ou mutation de la société ? Quand on argumente, les perceptions évoluent : plusieurs arguments en

faveur de la chasse à courre ont été proposés aux interviewés. Certains suscitent un intérêt et amorcent un changement de perception.

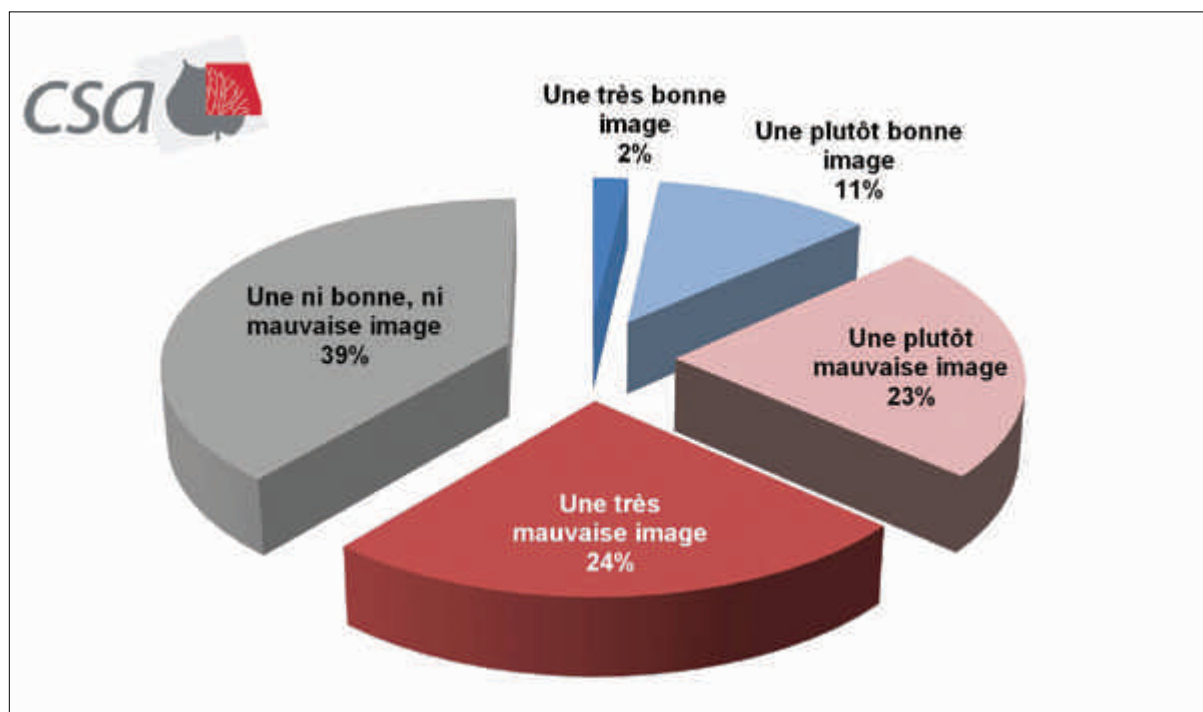
. **38%** disent être influencés favorablement lorsqu'on précise que la chasse à courre se pratique sans arme à feu.

. **28%** sont sensibles au fait que la chasse à courre fasse partie de notre patrimoine culturel.

. **27%** disent être influencés favorablement du fait que les prélèvements effectués par la chasse à courre soient inférieurs à 0.1% des prélèvements effectués par tous les modes de chasse.

. **25%** sont sensibles au fait que la chasse à courre contribue à l'animation rurale dans les campagnes. Ces résultats démontrent une fois de plus la nécessité de communiquer davantage : plus on argumente, mieux on est compris et donc perçus. Ils indiquent par ailleurs des pistes intéressantes pour expliquer ce qu'est la chasse à courre.

### Quelle attitude avez-vous vis-à-vis de la chasse à courre ?



*Très à cheval sur la méthode, le CSA s'est chargé de rédiger le questionnaire et de conduire l'enquête dans les règles de l'art. Le sondage a été réalisé par téléphone en 2011 au domicile des interviewés auprès de 1004 personnes âgées de 18 ans et plus, résidant en France. La représentativité de l'échantillon étant tout à fait assurée.*



## LES ABOLITIONNISTES DISENT QUE...

**... 79% des Français réclament  
l'abolition de la chasse à courre**

**FAUX !!!**

- En réalité **87%** des Français ne se sentent pas concernés
- La vènerie est totalement méconnue, elle a un vrai déficit d'image, pour autant cela ne signifie pas que les Français réclament son interdiction.

**... parce qu'une majorité des  
Français n'apprécie pas la chasse à  
courre ou en aurait une mauvaise  
image, elle devrait être interdite.**

**FAUX !!!**

- Dans une démocratie libérale, ce n'est pas parce qu'une activité, une attitude ou une croyance ne recueillent pas **51%** d'avis favorables qu'elle devrait être interdite.

- Si cela devait être le cas, la démocratie cèderait le pas à la tyrannie des sondages et de la majorité.

La démocratie,  
c'est l'acceptation du pluralisme.





Société de Vènerie  
60 rue des Archives  
75003 Paris

Tél : 01.47.53.93.93  
Fax : 01.47.53.71.71  
[venerie@venerie.fr](mailto:venerie@venerie.fr)  
[www.venerie.org](http://www.venerie.org)